

# le peuple

5 CENTS l'exemplaire

**MONTMAGNY**

hebdomadaire

publié

le jeudi

5 ¢

Série C., Vol. IX, No 47

Jeudi, le 4 février 1965

## Changement du règlement de zonage

--- Répartition en sept zones

--- Assemblée publique, le 16 fév.

Le nouveau règlement de zonage adopté par l'administration municipale, vendredi soir, répartit la ville en seulement 7 zones principales, contrairement aux nombreux secteurs du règlement 148 abrogé, qui multipliait les zones suivant les groupements de résidences, industries ou commerces.

Le nouveau règlement sera soumis à l'approbation des propriétaires habiles à voter à l'occasion d'une assemblée publique qui se tiendra mardi soir, le 16 février, de 7 à 10 heures P.M.

Pour exiger la tenue d'un referendum à ce sujet, au moins six contribuables, de quelque secteur que ce soit de la ville, devront signer leur objection au cours de cette assemblée publique. Dans le cas contraire, le nouveau règlement prendra force de loi immédiatement.

### Répartition en 7 zones

D'après le nouveau règlement de zonage proposé par le Conseil, le territoire de la Ville ne sera plus réparti qu'en sept zones, soit deux grandes zones résiden-

tielles, 3 zones commerciales et deux zones industrielles, qui couvriront le reste de la ville. Il ne sera plus question de zones de "terres en cultures" que réserveront les zones résiden-

(Suite à la page 11)

## Aucun permis de construction jusqu'à ratification du nouveau règlement de zonage

"L'ancien règlement de zonage est maintenant tombé et à partir de ce soir, nous ne pouvons plus accorder de permis de construction, et ce, jusqu'à ce que le nouveau règlement entre en vigueur."

Cette courte déclaration du maire Adrien Collin mettait un terme, jeudi soir dernier, à une séance spéciale du conseil de la ville de Montmagny, qui débutait à 7 h. 30 p.m. précises, pour prendre fin pour le moins abruptement quelque dix minutes plus tard, au moment précis de l'entrée dans la salle de M. Omer Fournier et de Me Jules Paré, qui venaient s'adjoindre aux quelques contribuables présents.

Sauf l'adoption rapide et sans lecture des procès-verbaux des deux assemblées précédentes, procédure en vigueur depuis quelques mois, la séance du Conseil

(Suite à la page 11)

## M. Paul-René Caron nommé pro-maire

A la fin de sa séance mensuelle de lundi, le Conseil de la ville de Montmagny nommait M. Paul-René Caron au poste de maire suppléant. M. Caron remplira cet



te fonction pour le prochain trimestre, qui prendra fin à la première séance générale du 1er mai 1965.

Félicitations à Mgr Fortier

Le Conseil de la Ville a profité de l'occasion pour offrir à

AU SOUS-BASSEMENT DE L'EGLISE ST-THOMAS DE MONTMAGNY

## Clinique de perfectionnement de conduite automobile, les 9, 10, 11 fév., à Montmagny

Cette clinique pour la population de Montmagny et des environs se tiendra durant 3 jours et l'enseignement touchera, particulièrement la première journée les qualités physiques du conducteur avec explication sur les épreuves psycho-physique et les examens écrits que tout candidat doit passer pour l'obtention de son permis de conduire.

Les participants auront à subir lors de cette première rencontre un premier examen écrit et auront le loisir de visionner un film "ATTENTION".

La deuxième journée, on traitera du Code de la Route et de la nouvelle signalisation routière avec la projection du film "SIGNALISATION".

L'enseignement transmis aux participants lors de la troisième journée touchera particulièrement la technique de la conduite avec explication sur l'épreuve au

volant que doit subir tout candidat qui désire obtenir son permis de conduire.

Cette troisième journée comporte également un examen écrit et la projection du film "AUTOPSIE D'UN ACCIDENT".

Durant ces trois jours, les officiers du Service d'Education en Sécurité Routière feront subir à tous les candidats inscrits à la clinique les examens psy-

cho-physique afin de les informer sur leur capacité visuelle et sur leur réflexe et autres points.

Afin de faciliter la participation de la population à cette clinique, les officiers du service d'Education tiendront des séances d'étude le matin à compter de 10h. a.m., l'après-midi à compter de 2 h. 30 p.m. et le soir à compter de 7 h. 30 p.m., au sous-bassement de l'église St-Thomas.



## Mme C. Kirkland Casgrain à Montmagny, mardi soir

L'Hon. ministre des Transport et Communications, Mme Claire Kirkland Casgrain, ainsi que le sous-ministre, M. Jacques Verreault et monsieur Pierre Mercier, directeur du Service d'Education en Sécurité Routière, assisteront à l'ouverture officielle de la clinique de perfectionnement de conduite automobile mardi soir, à Montmagny.

L'hon. ministre, Mme Casgrain, a tenu à rehausser de sa présence l'inauguration de ces cours de perfectionnement en conduite-

automobile qui sont les premiers du genre offerts au public en général.

Depuis l'automne dernier, le Service d'Education en Sécurité Routière a tenu pour des groupes particuliers de chauffeurs ou de conducteurs de telle clinique. C'est à la suite de ces expériences que les autorités ont décidé de les offrir au grand public. Ces cours ont démontré d'une façon non équivoque l'amélioration qu'ils apportaient

(Suite à la page 11)

## Autobus LEMELIN change de mains

... Si l'on en croit une rumeur qui circule dans les milieux financiers de Québec et Montréal, la compagnie d'Autobus Lemelin aurait cédé ses intérêts à la Provincial Transport Ltd.

Autobus Lemelin détient le permis de transport des passagers à l'est de Québec jusqu'à Edmonston et dessert Montmagny. Cette compagnie dispose d'une vaste flotte d'autobus. Son fondateur, M. Lemelin, est décédé depuis quelques années.

Quant à Provincial Transport, elle est la propriété d'un groupe de financiers canadiens-français parmi lesquels se trouve M. Paul Desmarais, de Montréal.

## Le soin de vos dents

Par: Dr Jean-Luc Lavallée, chirurgien-dentiste

Cet article fait suite aux nombreux écrits présentés par le Docteur Jean-Luc Lavallée, qui au cours des semaines antérieures s'est appliqué à démontrer le rôle particulier que joue le fluor dans la formation de la dentition chez l'être humain, en plus d'exposer les avantages et bienfaits de l'addition du fluor à l'eau potable.

En effet, les statistiques compilées depuis 20 à 30 années, de même que les recherches effectuées par différents organismes aussi bien gouvernemental que professionnel, et groupant des spécialistes de chacune des disciplines concernées, s'accordent à reconnaître la validité de la fluoration de l'eau.

Cependant, comme celle-ci implique un traitement visant à compenser une certaine insuffisance de l'élément fluor dans l'organisme humain lequel relève de la médecine, il est tout indiqué que les autorités médicales se prononcent d'abord, en raison de l'eau utilisées, sur l'opportunité et la nécessité d'un tel traitement. Lorsque ce dernier est considéré à l'avantage des consommateurs, il convient d'en envisager la réalisation.

C'est alors que l'ingénieur chargé de ce travail devra étudier les installations existantes pourvoyant à l'approvisionnement en eau de la Ville ou Municipalité concernée, ceci de manière à pouvoir choisir un équipement de dosage (addition) qui soit des mieux appropriés, tout en utilisant un produit ou agent chimique efficace et permettant de réaliser un traitement économique.

Les autorités ayant juridiction sur les réseaux d'alimentation en eau potable des Villes et Municipalités, en l'occurrence le Ministère Provincial de la Santé, exige que l'appareillage utilisé dans le cas de la fluoration de l'eau soit muni de dispositifs de sécurité de sorte que le dosage soit réalisé au taux maximum permis généralement reconnu comme 1 p.p.m. (1 partie par million).

Les appareils habituellement utilisés pour ce traitement procèdent à l'addition des agents chimiques sous forme solide (sèche) et sont de type gravimétrique ou volumétrique. Ce dernier semble connaître une très grande popularité à cause de sa construction simple et sa facilité d'opération. Il est muni d'un dispositif permettant de vérifier la quantité en poids du produit chimique employé et comprend en plus un réservoir dans lequel les sels de fluor sont mis en solution avant d'être ajoutés à l'eau de consommation. Cette opération se réalise généralement par gravité. L'installation se complète par des trémis de chargement, chutes, collecteurs de poussière en plus de l'appareil spécial de contrôle de manière à doser l'eau par la solution contenant le fluor à l'état ionique en fonction du débit de consommation de l'eau.

La majorité des appareils que l'on rencontre sur le marché à reçu l'approbation de tous les organismes ayant juridiction en matière de fluoration et sont conçus comme on le disait antérieurement de façon à éliminer tout danger d'addition de fluor en trop grande quantité, chose que l'opérateur doit vérifier en enregistrant chaque jour les quantités de produits chimiques employés en fonction de la quantité d'eau consommée.

Ces appareils sont manufacturés de manière à assurer une précision de dosage supérieure aux variations permises pour la concentration du fluor.

Les principaux agents chimiques employés pour la fluoration sont le fluorure de sodium, le fluosilicate de sodium, et l'acide hydrofluosilicique pour lesquels le tableau suivant nous donne quelques précisions:

NOM	Fluorure de sodium	Fluosilicate de sodium	Acide hydrofluosilicique
Formule chimique	Na F	Na <sub>2</sub> Si F <sub>6</sub>	H <sub>2</sub> Si F <sub>6</sub>
Limite de pureté %	95 98	98 99	30
Solubilité en 1 bs par gallon			
Etat physique	Sel cristallin	Poudre blanche	Liquide
% approx. de fluor disponible	43	60	24
américains à 60° F	0.42	0.061	Ensolution
Coût par livre (Janv. 62)	13.9 — 14.6¢	7¢	7¢
Coût par livre de fluor	32.3 — 34¢	11.7¢	29.2¢

Le choix de l'une ou l'autre de ces substances est principalement guidé par le choix de revient (achat et transport) de celle-ci une fois rendu à l'emplacement du traitement. Toutefois, d'autres facteurs comme la disponibilité du produit, des quantités requises, des facilités d'entreposage, le mode d'application et le type d'appareil requis pour ce faire méritent quand même d'être étudiés car ils peuvent influencer l'ensemble du coût de l'opération.

# Rencontre pour la création d'un Institut dans la région

Jeudi soir dernier avait lieu, au collège de Ste-Anne de la Pocatière, une réunion des commissaires des Régionales scolaires Pascal-Taché et Grand-Portage ainsi que des représentants des différentes institutions donnant l'enseignement post-secondaire sur le territoire des deux régionales.

La rencontre avait pour but d'étudier l'opportunité de demander un Institut pour desservir la population des six comtés concernés, soit Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

### PLAN A ETABLIR

Le directeur des études du collège de Ste-Anne, M. l'abbé Camille Castonguay, fit d'abord un exposé sur la nature d'un Institut selon le Rapport Parent, sur son programme d'études, ses diverses options et son mode de création. M. Adrien Boudreau de Montmagny, président de la Régionale Pascal-Taché, s'est alors enquis des buts poursuivis par l'assemblée. On entendait étudier tous ensemble le procédé à suivre pour déterminer les possibilités de la région et son réel besoin d'un Institut, pour établir les relations éventuelles entre les institutions privées et la corporation de l'Institut projeté, soit par contrat ou entente. Une planification s'établirait à mesure que les réalisations se feront plus concrètes.

### UN QUESTIONNAIRE

Avec leur avis de convocation, les institutions avaient reçu un questionnaire portant sur la capacité de leur maison, le nombre et les qualifications de leurs professeurs, leurs laboratoires, leurs studios, bibliothèques, services d'orientation, conseil académique et secrétariat.

De la compilation des données recueillies, on peut établir que les institutions post-secondaires pourraient recevoir plus de 2.000 élèves, si l'Institut groupait les différentes maisons.

Certains participants manifestèrent de l'étonnement devant le fait qu'on ne tint pas compte des 12e années que donnent quelques commissions scolaires. Les organisateurs s'étaient basés, pour leurs invitations, sur le Rapport Parent qui, au no 1039, place le programme de l'Institut à un niveau plus élevé que les cours actuels des 12e et 13e années. Comme les 12e actuelles sont qualifiées de pré-universitaires, par les Commission scores, il fut décidé d'en tenir compte dans la compilation.

### UNE 14e ANNEE

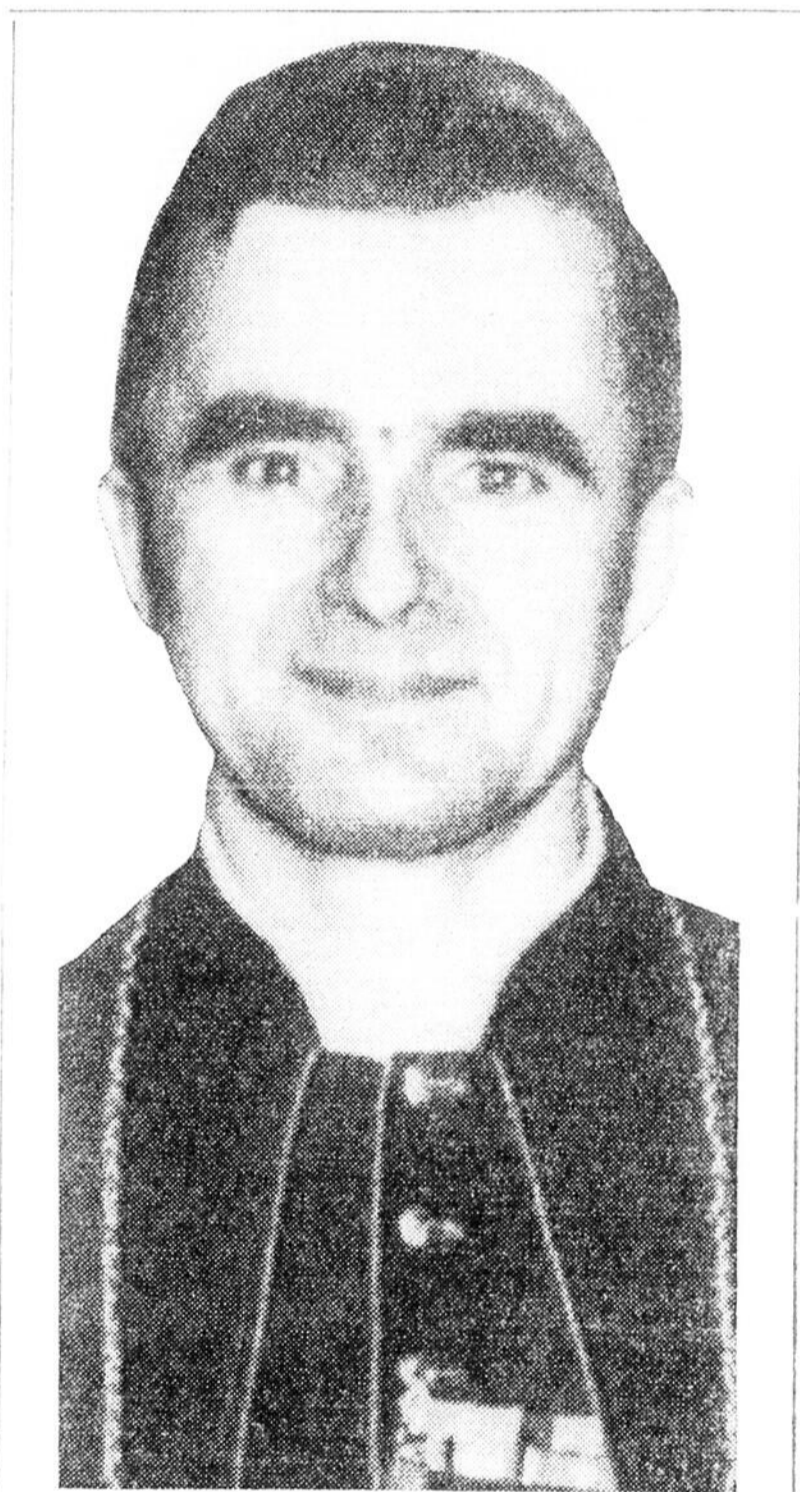
Le Dr Maurice St-Pierre, de l'Institut de Technologie Agricole, de La Pocatière, expliqua comment cette institution serait appelée à donner une 14ème année. L'Institut deviendrait une école supérieure de sciences appliquées, se situant ainsi au-dessus des Instituts.

Le Dr Dallaire, député de Ka-

mouraska et maire de La Pocatière, posa la question, à savoir si on ne devait pas songer immédiatement à demander un Institut pour les deux régionales. Il suggéra la formation d'un comité pour étudier ce point de vue. Monsieur Marc Bélanger de Rivière-du-Loup et Monsieur Adrien Boudreau de Montmagny firent valoir le rôle étendu des comités de planification qui seront nommés incessamment. Ils doivent étudier les besoins du territoire, non seulement au niveau secondaire mais aussi aux niveaux supérieurs. On fit remarquer que les comités de planification des deux régionales

travailleraient séparément. Si on retardait la formation du comité de l'Institut, la planification à ce niveau en souffrirait. Toutefois, les commissaires régionaux ne voyaient pas d'objection à ce que les institutions indépendantes, au niveau post-secondaire, se réunissent pour discuter de leur collaboration possible à l'Institut. M. l'abbé Castonguay proposa alors que les comités de planification délèguent, après leur formation, des membres pour étudier le problème de l'Institut. Monsieur Boudreau souligna que leur travail irait rapidement, étant donné que les statistiques

(Suite à la page 7)



L'Église canadienne est dans la joie. Le 22 février, à Rome, Son Eminence Monseigneur Maurice Roy revêtit la pourpre cardinalice. Ancien aumônier militaire, l'archevêque de Québec a été ordonné prêtre en 1927 et fut d'abord évêque de Trois-Rivières. En 1947, il devenait archevêque de Québec. Son Eminence Mgr Maurice Roy, grand ordinaire des Armées Canadiennes, est le primat de l'Église Canadienne. Tous les fidèles du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière se réjouissent et s'honorent de cette élévation du Primat Canadien au Sacré-Collège.

## SERVICE GRATUIT

du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de

**Bertrand Blanchard**

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1553

Case Postale: 11

98 rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: 248-3400

PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de

**LP**

**LEMIEUX FT PROULX ENR**

GROS ET DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie

Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure

Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

## Délégués de Montmagny à un colloque de réhabilitation

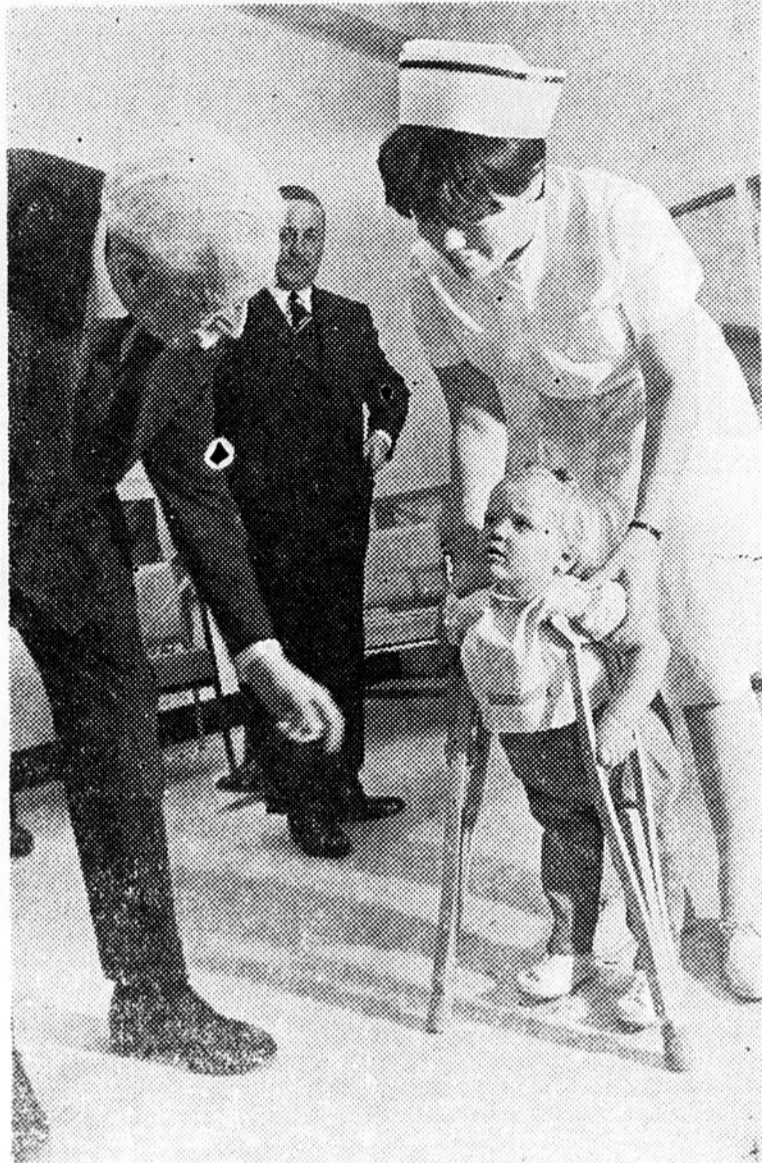
Un colloque, organisé par la Société du Timbre de Pâques, aura lieu samedi, le 30 janvier à l'Institut de Réhabilitation de Montréal, 63000 avenue Darlington.

M. Léandre Roy et Ralph Viel, tous deux membres du Club Rotary de Montmagny qui depuis des années se consacre à la réhabilitation et à l'aide aux infirmes, assisteront à cette rencontre.

Des délégués de plus de vingt sections de la province seront présents à cette conférence qui débutera à 9 h. a.m., sous la présidence du Lt Col. Paul Brosseau, O.B.E., E.D., de St-Jérôme.

La majeure partie du colloque sera consacré à une révision des activités de la Société au cours de la dernière année, ainsi qu'un compte rendu de l'utilisation des fonds recueillis par la Société au cours de cette période.

Les délégués seront invités à visiter les locaux de l'Institut de Réhabilitation de Montréal. Ce centre bien connu voué à la réhabilitation des infirmes et des handicapés de notre province, est l'un des nombreux organismes appuyés par la Société du Timbre de Pâques. Le Dr B. Primeau, directeur médical de l'Institut, sera parmi les conférenciers.



**DU COURAGE, PETITE!** — Il faudra beaucoup de courage à cette fillette avant qu'elle puisse marcher normalement. Le Gouverneur-Général du Canada, M. Georges Vanier, et son épouse ont eu l'occasion de visiter, récemment, l'Institut de Réhabilitation de Montréal et de rencontrer les enfants infirmes. Le gouverneur-Général a dévoilé une plaque commémorant son passage à l'Institut. Sur la photo, on aperçoit ce dernier qui se penche sur une petite infirme sous l'oeil bienveillant du docteur Gustave Gingras, directeur exécutif de l'Institut.

## QUE SAVONS-NOUS DES ALCOOLIQUES ?

Est-ce que les alcooliques sont entièrement responsables de leur faillite?

Peuvent-ils en sortir?

Ont-ils besoin de notre aide?

Qu'est-ce que le public peut faire pour aider les alcooliques?

Avant tout, il faudrait que le public apprenne à les connaître,

il faudrait qu'il sache que l'alcoolisme est une maladie et qu'un individu ne peut être entièrement blâmé d'en être atteint!

Comment pouvons-nous contribuer à leur apporter le peu d'amour et de compréhension qu'ils ont besoin?

Nous le pouvons en nous renseignant sur cette maladie, et en étant capable de donner à nos amis la vérité sur le mal qui

peut atteindre n'importe qui d'entre nous.

C'est pourquoi, nous devrions nous inscrire aux cours sur l'alcoolisme qui débiteront à la fin de février ou au début de mars.

Ces cours sont donnés par des spécialistes en la matière, et sont un résumé des cours universitaires de l'Université de Sherbrooke.

Suivez ces cours et vous vous félicitez de l'avoir fait, car en plus des connaissances accrues sur l'anatomie du corps humain, vous en sortirez avec un bon bagage psychologique.

Communiquez immédiatement avec M. Marcel Boulanger, Tél.: 248-3483 ou avec M. Pierre Cloutier, Tél.: 248-0300.

## Cours de formation professionnelle à l'École de Métiers de Montmagny

Des cours de formation professionnelle aux travailleurs sans emploi seront donnés à l'École de Métiers de Montmagny, dans les spécialités suivantes:

**ELECTRICITE :**  
Filetage de maison (éclairage)  
Production et contrôle de la chaleur. (chauffage)  
Bobinage de moteurs.

**MECANIQUE-AUTOMOBILE :**  
La carburation.  
Electricité d'automobile.

**MENUISERIE :**  
Equerre de charpente.  
Escalier.  
Charpente.

**CES COURS SONT ABSOLUMENT GRATUITS.**

## Elections au Club Cyclo-Tourisme

Dimanche, le 31 janvier 1965, les membres du Cyclo-Tourisme de Montmagny, tenaient une réunion afin d'élire un comité d'opération pour l'année 1965.

Le résultat de cette élection se lit comme suit:

Président: Michel Coulombe;  
1er vice-président: Richard Morin;  
2e vice-président: Richard Langlois;  
Secrétaire: Réjean Bolduc;  
Publiciste: Mario Fournier.

Les directeurs sont: Denis Paquet, Michel Gamache, Pierre Guillemette, Benoit Coulombe, Jean-Pierre Charbonneau, Clauveau, Gilles Corriveau, Alain Blais.

Nous vous tiendrons au courant des prochains développements dans ce domaine très intéressant qu'est le Cyclo-Tourisme.

Mario Fournier, pub.

## La Corporation de Prêts du Québec

(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

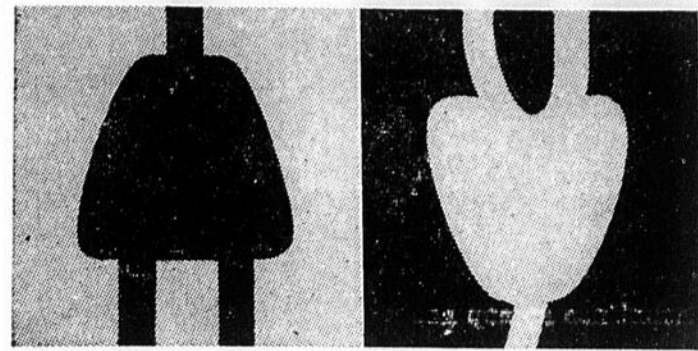
ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

Consultez notre représentant autorisé

**Entrope Méthot**

93, St-Jean-Baptiste Tél.: 248-0669 Montmagny

## L'ELECTRICITE, LE COEUR



## DE LA VIE MODERNE SEMAINE DE L'ELECTRICITE QUÉBEC DU 7 AU 13 FÉVRIER 1965

Du 8 au 13 février, on célébrera, dans le district de Montmagny-L'Islet, comme partout ailleurs, la Semaine de l'Electricité. Pourquoi une semaine de l'électricité? Parce que, dans notre vie quotidienne, cette bonne fée qui nous éclaire, nous chauffe, conserve nos aliments, les cuit, chauffe l'eau, nous divertit à la radio et à la TV, est devenue tellement familière que, comme une amie fidèle, on en vient parfois à oublier son existence.

C'est pour nous rappeler ses bienfaits qu'une semaine durant, sur toutes les tribunes locales, des conférenciers éminents nous remettrons "au courant".

Voici le programme de cette semaine de l'électricité:

**LUNDI**, le 8 février à 6 h. 15 p.m., au Club Richelieu de Montmagny. Hôtel Manoir St-Louis: Proclamation par le Maire de la Ville M. Adrien Collin, de l'ouverture officielle de la Semaine de l'Electricité, suivie d'une conférence donnée par Monsieur Charles-Henri Blouin, gérant de la Division de Lévis, pour la Campagne Québec Power, Filiale de l'Hydro-Québec.

**MARDI**, le 9, à 12 h. 30 p.m.: Dîner du Club Rotary au Manoir des Erables. Conférence donnée par M. Philippe Gaboury, gérant de la Mise en Marché, section de Québec de la Compagnie Québec-Power, filiale de l'Hydro-Québec.

**MARDI**, le 9, à 3 h. p.m.: Réunion du Cercle des Fermières à l'Hôtel de Ville de Montmagny. Un film traitant des bienfaits de l'Electricité suivi d'une période de forum. Le responsable délégué à cette réunion sera M. Robert Morin, représentant domiciliaire pour la même compagnie dans les comtés de Montmagny-L'Islet.

**MARDI** soir, à 8 h. p.m., au Centre des Loisirs à St-Jean Port-Joli, le Cercle des Fermières recevra M. Denis Ringuet, représentant commercial à la même compagnie, pour les Comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata, un film leur sera présenté avec période de forum.

**SAMEDI**, le 13 février, à 6 h. 30 p.m., à l'Oasis de St-Roch des Aulnais, une réception suivie d'un souper et d'une conférence groupera tous les Maîtres-Electriciens et autres invités, de la région de Montmagny - Rivière-du-Loup. Cette réunion est organisée par la Corporation des Maîtres-Electriciens. M. Jacques Soucy, maître-électricien et marchand de Ville La Pocatière a été nommé président de cette organisation.

## Proclamation de la Semaine de l'Electricité à Montmagny

Chers Concitoyens,

Depuis 10 ans aux Etats-Unis et 8 ans au Canada, la population consacre une semaine entière à l'électricité. Les artisans de cette initiative veulent à cette occasion souligner l'anniversaire de naissance d'Edison, l'inventeur de l'ampoule électrique.

La Ville de Montmagny dont l'activité économique, sociale, et culturelle rayonne sur tous les comtés avoisinants est fière de s'associer aux diverses manifestations qui marqueront du 8 au 13 février, cette Semaine Nationale de l'Electricité.

Notre Club Richelieu a pris sur lui cette initiative et au nom des autorités municipales nous en félicitons les membres.

A titre de représentant officiel de l'autorité civile, je suis heureux de proclamer solennellement la période du 8 au 13 février: Semaine de l'Electricité à Montmagny et la région.

Que chacun de nous profite de cette période de l'année pour reconnaître le mérite de tous ceux qui par leur génie et leur travail ont trouvé et appliqué cette énergie au "Mieux Etre" de notre population. L'électricité fait maintenant partie de notre vie. Sans électricité notre économie serait totalement paralysée.

J'invite donc toute la population à réfléchir sur ce grand bienfait de notre civilisation moderne: "L'ELECTRICITE".

Honneur à Edison et à tous ceux qui par l'électricité améliorent constamment notre mode de vie.

Le maire:  
Adrien COLLIN.

EDITORIAL

## Une question fondamentale

A notre confrère de Rivière-du-Loup, nous empruntons quelques idées maîtresses sur un sujet qui préoccupe parents et éducateurs, la création des Instituts.

Depuis la publication de la tranche du Rapport Parent traitant des structures et de l'organisation de l'enseignement secondaire et professionnel, les milieux intéressés ont fait preuve de beaucoup d'intérêt pour les recommandations de cette Commission d'enquête concernant la possibilité de créer de toutes pièces ou d'organiser, à même les équipements scolaires existants sur un territoire donné, un type nouveau d'institution pour dispenser le cours devant se situer entre le Secondaire public et l'Université.

Toujours selon le Rapport Parent, il y aurait place au Québec pour une trentaine d'Instituts. En plusieurs endroits de la Province, on n'a pas attendu que soit rendue publique la carte des Instituts — que sont à préparer les planificateurs du ministère de l'Éducation — pour mettre sur pied des comités chargés d'étudier les possibilités de création ou d'organisation d'Instituts devant répondre aux besoins régionaux à ce niveau d'enseignement.

Pour les guider dans leur travail, les comités d'étude formés ici et là dans la Province n'ont présentement que le contenu du Rapport Parent traitant de l'organisation matérielle des Instituts et de l'éventail de cours sujet à figurer à leur programme d'enseignement.

Même si les informations contenues dans les articles du Rapport, relatives à l'Institut s'avèrent assez nombreuses et précises pour permettre aux Comités d'étude de se faire une idée de ce que pourrait être un Institut dans un territoire donné, il reste que plusieurs interrogations demeurent pour le moment sans réponse, chacun en revenant à la question première, celle autour de laquelle gravitent toutes les autres: De quelle manière seront répartis les Instituts sur le territoire Québécois, et comment seront-ils organisés?

C'est d'ailleurs la même question fondamentale qu'on se pose dans chaque région, la nôtre ne faisant pas exception.

Combien y aura-t-il d'Instituts dans le Bas St-Laurent et la Gaspésie? Quelles sont les maisons d'enseignements qu'ils grouperont? Quel territoire respectif desserviront-ils?

Ici comme ailleurs, personne n'est encore fixé à ce sujet, même si de temps à autres des déclarations et des gestes mettent à jour certaines ambitions.

Plus particulièrement en ce qui concerne notre région, il y a eu du nouveau ces jours derniers. La ville de La Pocatière, que le sort de son Collège classique inquiète visiblement, a pris l'initiative de convoquer une réunion qui devait aboutir à la formation d'un organisme destiné à promouvoir l'organisation d'un Institut pour desservir le territoire des Commissions scolaires Pascal-Taché et du Grand-Portage.

La naissance d'un tel groupement inter-régional a été jugée prématurée, les Comités de planification des Régionales ayant Montmagny et Rivière-du-Loup pour pôle respectif n'étant même pas formés au moment de la tenue de la réunion précitée.

Le moins qu'on puisse souhaiter, en guise de conclusion, c'est que l'organisation scolaire dans la région, au palier de l'Institut, s'effectue en regard de l'avenir, et surtout de réalités démographiques et sociologiques dont l'importance a été trop souvent mise de côté dans le passé.

# le peuple

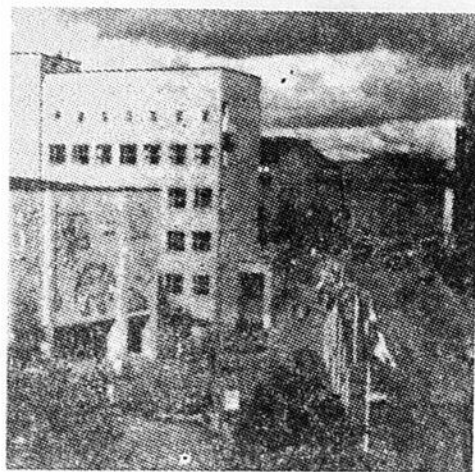
MONTMAGNY  
hebdomadaire  
publié  
le jeudi

A la Rédaction:  
Paul Gros d'Aillon  
Andrée Gros d'Aillon  
C.P. 128

HEBDO DU COMTE DE MONTMAGNY  
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



LA VIE SOCIALE

Réunissez quatre cent personnes, de huit heures du soir à une heure du matin. Ouvrez leur un vaste bar. Donnez leur un orchestre, des chanteurs, une ambiance luxueuse et confortable et dites-moi si, à cette heure tardive, vous pourriez entendre voler une mouche?

Et pourtant, c'est ce que j'ai vu à Helsinki, dans l'immense bar de l'hôtel Marski, le "Marski Club".

C'était un club fermé. Nous avions cependant réussi à y entrer, sur invitation. Il était très tard, et ne savions guère où aller, car restaurants et bars ferment de bonne heure en Finlande.

Et, en dépit de la foule des invités, de la musique, de l'alcool servi à gogo, nous pouvions mes compagnons et moi, bavarder à voix basse.

Ce n'est pourtant pas que l'on boive l'alcool en Finlande. On y boit sec et ferme et surtout de l'aquavit, cet alcool blanc comme de l'eau qui titre quelque 50 degrés et que l'on vous sert, à grands verres, à toutes occasions, avant les repas, entre les repas, aux hords-d'oeuvre et après les repas.

L'alcoolisme est même un sérieux problème en Finlande. A tel point qu'il a fallu adopter des mesures très sévères pour enrayer les accidents dus à une trop forte absorption d'alcool.

Les autorités ont trouvé une punition aussi habile qu'efficace pour convaincre les automobilistes qui ont un peu trop bu de rentrer chez eux en taxi plutôt qu'au volant de leur voiture: tout automobiliste, quelque soit son rang social, qui est convaincu d'avoir conduit en état d'ivresse est condamné à aller travailler, pendant quinze jours, à la construction de l'aéroport!

Une bonne blague qui circule à Helsinki, c'est que tous les citoyens, un jour ou l'autre, ont contribué à la construction des pistes bétonnées de l'aéroport municipal.

### LA SAUNA FINLANDAIS

Aller en Finlande et ne pas passer au "sauna", c'est comme traverser la France sans boire de vin! Le "sauna" est une institution, l'une des bases de la société finlandaise.

J'avais comme tout le monde, entendu parler

## Flâneries en Finlande

PAR PAUL GROS D'AILLON

de cette habitude qu'ont les Finlandais de prendre des bains de vapeur brûlants et de se rouler ensuite dans la neige, en costume d'Adam.

Et, comme tout le monde, je trouvais cette pratique héroïque. Si bien que lorsqu'on me proposa de goûter à ce petit jeu, je n'eus guère d'enthousiasme, mais, plus par orgueil que par curiosité, je me prêtai à l'aventure.

Je me retrouvais donc enfermé dans une étroite chambre aux murs de bois, garnie de gradins, où trônait un poêle irradiant la fureur d'une température infernale. Il faisait, m'at-on dit, pas moins de 200 degrés dans cette fournaise. Une dense vapeur blanche emplissait les lieux, suffocante, étouffante.

En deux secondes, j'eus l'impression que ma salive s'évaporait, que mon oeil devenait sec comme un caillou. Puis, ce fut le phénomène inverse. Je ruisselais littéralement de sueur, j'étais en nage. Vingt alors la suffocation, je défailtais. On m'indiqua aussitôt qu'il fallait me servir, pour m'asperger d'eau tiède, d'un bouquet de branches qui trempaient dans un seau. Ce fut un soulagement. Mi-pâmé, mi-fouetté, je subis, bravement, les dix minutes de ce traitement.

Puis, enfin, la porte s'ouvrit et je bondis dehors... pour me retrouver, sur la terrasse de l'hôtel que blanchissait une bonne couche de neige dans laquelle je m'allongeais voluptueusement. L'intermède fut de courte durée et la puissante et monumentale matrone qui veillait au traitement m'invita à retourner au sauna. J'y revins donc, pour cinq minutes seulement et cette fois, je supportais fort bien la torride claustration.

Aussitôt, je passais sous la douche glacée et de là entre les mains de l'énergique préposée qui, gantée de crin, me fit perdre quatre livres.

Et voilà le traitement que s'imposent, tous les semaines de leur vie, quatre millions de Finlandais, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, et qui disent-ils, assurent la force et la santé dont ils ont à revendre.

Car, pauvre ou cossue, il n'est pas une seule maison de Finlande qui n'ait pas son "sauna".

LA SEMAINE PROCHAINE: Les Canadiens en Finlande.

## Les Propos du Jeudi

### Un Plan Directeur

Important travail que celui auquel s'est consacré la Chambre de Commerce de Montmagny, travail dont la seule mise en marche manifestait déjà une prise de conscience prodigieusement essentielle.

Les membres du comité du

Plan Directeur de Montmagny ont abattu une besogne considérable et présenté le premier tome d'une série de trois qui constituera l'ensemble du plan proposé.

Cette oeuvre doit être poursuivie. Il faut sortir de l'empirisme et de l'à-peu-près et un tel plan est la seule façon d'envisager, sur des bases sûres, le développement de notre ville pour les vingt-cinq années à venir.

Il ne faudrait surtout pas, comme cela arrive souvent, que ces résultats ne connaissent qu'un succès de politesse

et qu'après avoir décerné des fleurs à ses auteurs on les laisse croupir sous la poussière.

C'est à l'opinion d'être le moteur de la mise en opération du plan. Les premières constatations, obtenues scientifiquement, et soumises au public par la presse locales ont apporté des révélations extrêmement importantes. Si notre ville présente, à l'actif, des réussites industrielles très encourageantes, il n'en faut pas moins se rendre compte qu'elle a, aussi, dans certains domaines, des déficiences.

...Migration des jeunes, trop lente évolution démographi-

que, ce sont là des symptômes inquiétants pour une ville qui tend à la prospérité. Et l'avantage d'un tel plan, s'il souligne les problèmes, est aussi d'offrir des remèdes. Il faudra donc pas laisser la lumière sous le boisseau.

### La Semaine de l'Électricité

...Nous entrerons lundi dans la Semaine de l'Électricité qui sera célébrée, c'est le cas de le dire, de façon éclatante. Conférences, discussions, remettront en mémoire les bienfaits de cette invention qui a transformé la vie des hommes. Pensons un peu à tout ce qui manquerait si nous n'avions pas cette bonne Fée à

notre service! Et elle n'a pas fini de nous surprendre puisque nous ne faisons que nous engager dans les sentiers du progrès qu'elle domine de toute sa puissance.

### 2067 jours

2067 jours sans accident mortel dans les limites de la ville de Montmagny, c'est un estimable record, c'est l'indice d'une grande sagesse et d'une grande prudence. Ce fleuron à notre blason ne demande qu'à s'embellir encore. Redoublons de prudence pour atteindre, jour après jour, à plus enviable des réputations, celle d'une ville où l'on vit plus sûrement qu'ailleurs.

## VIVE LE CARNAVAL



**ON EN PARLE  
EN VILLE**

En réponse à une requête des contribuables résidents du développement Bernier autorisant la construction du poste de service de M. Wilson Dionne à proximité du Quai du Large, la ville lui consentait lundi soir un bail de trente ans pour la possession du terrain qu'il occupe présentement, à raison du montant nominal de \$1 par année.

Le Conseil de Ville autorisait aussi le passage de la caravane du Tour du Saint-Laurent Cycliste, le 26 juillet 1965; incidemment il aurait été décidé que notre ville ne constituera pas une étape du Tour, au cours de l'été prochain; le défilé filerait directement de Rivière-du-Loup à Lévis. A moins que des organisateurs locaux réussissent à convaincre les responsables de cette grande manifestation cycliste qu'il faudrait au moins prévoir un semblant de circuit-fermé dans notre ville.

On a également autorisé la Protection Civile à procéder aux travaux d'interconnexion du réseau-communication des services de Police et Incendie de notre municipalité, avec le réseau de télécommunications du Québec métropolitain déjà installé à Montmagny.

Sur les instances de l'échevin Edouard Gendreau, le Conseil adoptait enfin une résolution priant l'architecte Yves Paré de donner communication aux échevins, en réunion de comité, des modifications qu'il a apportées au plan de Centre Culturel, avant d'expédier ces plans au Secrétariat de la Province.

Parce que la date du 11 février coïncidait avec la fête d'adieu organisée à l'endroit de Mgr Fortier, le Conseil des Loisirs a fixé au jeudi suivant, soit le 18 février, la tenue de sa "Table Ronde" sur les loisirs.

Le nombre des inscriptions aux cliniques de perfectionnement en conduite automobile a dépassé toutes les prévisions; on en dénombrait présentement au-delà de 600. Les cours seront donnés au sous-sol de l'église St-Thomas les 9, 10 et 11 février.

Un grand Festival débutera à St-Jean Port-Joli en fin de semaine avec un concours d'érection de monuments de glace entre les nombreux sculpteurs de cette capitale de l'artisanat. Les festival revêtira un cachet historique de la plus pure authenticité.

Le nouveau rôle d'évaluation scientifique doit être déposé à l'Hôtel-de-Ville... d'une semaine à l'autre...! C'est la seule réponse qu'on pouvait donner à une question posée en ce sens, au terme de la dernière séance municipale. Quant au budget municipal de l'année 1965, l'idée d'attendre jusqu'à la remise du rapport financier 1964, qui ne vient ordinairement qu'en avril, ne semble pas tellement prisée de l'échevin Marcel Desjardins.

La question du déménagement d'une taverne sur la rue du Palais de Justice est revenue sur le tapis. Le Conseil ne tiendrait pas à s'embarquer dans un procès en prenant des mesures pour fermer l'établissement. On préférerait attendre la mise en application des dispositions du nouveau règlement de zonage.

C'est dès le mois de juillet que la Régionale scolaire Pascal-Taché entrerait en action. A Montmagny, ou il y aurait possibilité d'au moins deux écoles secondaires polyvalentes de 1,200 élèves, l'une pour les étudiants et l'autre pour les étudiantes, on ne songerait pour le moment qu'à utiliser les locaux actuels. On devra envisager cependant sans tarder la construction de nouveaux immeubles.

Le Club Rotary de Montmagny, par son comité de la campagne du Timbre de Pâques, invite toute la population de Montmagny et de la région à ne pas manquer vendredi soir, canal 11, 7 heures, au programme "Aujourd'hui" la présentation par Son Exc. l'ambassadeur de Russie au ministre de la Santé, d'un nouveau bras artificiel électronique.

L'on sait que le Centre de Réhabilitation de Montréal s'est porté acquéreur de droit de fabrication de ce nouvel appareil pour la somme de \$30,000.00. Ce petit miracle de la science humaine est appelé à rendre de très grands services à un grand nombre d'handicapés en leur permettant l'usage quasi normale de leur(s) bras.

Québec est en liesse. Le Carnaval commence. Jusqu'au Mardi Gras, fêtes et réjouissances se succèdent sans trêve. Cette année Montmagny est de la fête. Abandonnant son propre carnaval, notre ville s'est mise de la partie pour contribuer au succès du grand Carnaval québécois. Le dimanche 14 février, le célèbre Bonhomme et son gracieux cortège de duchesses envahira Montmagny de sa joie tapageuse.



## Le Palais du Bonhomme

LE PALAIS DU BONHOMME — Comme la température s'y prête à merveille, le palais de glace du Carnaval de Québec sera terminé d'ici quelques jours. Situé en face du Palais Montcalm, il sera bientôt le rendez-vous des milliers de touristes qui envahiront la vieille capitale.

## Courses d'autos-neige le 14

Des courses d'autos-neige pour le championnat des Alléghans sous les auspices du Club Auto-Neige Montmagny Inc., seront disputées à Montmagny le 14 fé-

vrier à 1 h. 30 p.m.

L'enregistrement des coureurs et de leurs machines se fera sur la rivière à partir de 11 heures a.m. Les frais d'inscription sont de \$2.00 par concurrent.

Au-delà de 300 spectateurs sont attendus.

Le Bonhomme Carnaval et les sept Duchesses du Carnaval de Québec affectueront le départ du "Free for All".

La journée sera clôturée par un souper canadien suivi de la distribution des trophées au Centre Civique de Montmagny Inc.

Si vous avez une machine qui marche, venez vous mesurer avec les meilleurs coureurs de la province.



LISE VEZINA, Duchesse de Champlain et candidate au titre de "Reine du carnaval de Québec", la jeune et jolie Lise Vézina est âgée de 19 ans. La jeune fille, qui mesure 5 pieds et 4 pouces, est la benjamine d'une famille de 11 enfants. Lise est sténo-dactylo à la Cour municipale de Québec. Elle est une ardente du camping.

**EN CAS D'URGENCE  
MEDICALE**

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 6 et 7 février le Dr Gustave PLANTE Tél.: 248-0254 2, rue Du Dépôt sera le médecin en fonction.



**ST-JEAN PORT JOLI**

Le 18 janvier est née Denise, fille de M. et Mme Guy Robichaud, Parrain et marraine, M. Denis Caron et Mlle Christiane Caron.

Le 27 janvier est né Victor, Daniel, fils de M. et Mme Jean-Paul Bourdeau, Parrain et marraine, M. Grégoire Bourdeau et Mlle Lucille Bourdeau. Porteuse, Mlle Jeanne d'Arc Tanguay.

**ST-DAMASE**

Le 21 janvier est né René, fils de M. et Mme Gilbert Pelletier.

**ST-PAMPHILE**

Le 21 janvier est né Robin, fils de M. et Mme Robert Chouinard, Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Félix Caron. Porteuse, Mme Marc Chouinard.

Le 21 janvier est né Martin, fils de M. et Mme Victorien Legros.

Le 24 janvier est né Steve, fils de M. et Mme Hervé Pelletier. **ST-ADALBERT**

Le 20 janvier est né Benoit, fils de M. et Mme Donat Duval, Parrain et marraine M. et Mme Démi Tardif. Porteuse, Mlle Anne-Marie Tardif.

## Décès et funérailles

**MME ANTONIO PROULX**

A St-Pierre de Montmagny est décédée le 24 janvier à l'âge de 69 ans et 9 mois, dame Bernadette Lecompette, épouse de feu Antonio Proulx.

Elle laisse dans le deuil, ses frères et ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs ainsi qu'une foule d'autres parents.

Les funérailles eurent lieu jeudi, le 28, à 10 heures en l'église de St-Pierre et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

**M. AURELE GAUDREAU**

A Montmagny est décédé le 31 janvier à l'âge de 65 ans, M. Aurèle Gaudreau, fils de feu Fortunat Gaudreau et de dame Emma Bernier.

Il laisse dans le deuil, ses frères et ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme Ulric Dallaire (Jeanne), M. et Mme Nelson Denault (Antonia Lacombe), M. et Mme Armand Gaudreau (Jeannette Lacombe) et M. Léonard Gaudreau.

Le funérailles eurent lieu mercredi le 3 février à 10 heures, en l'église St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

**M. LUCIEN LAPRISE**

A Montréal est décédé accidentellement le 21 janvier à l'âge de 38 ans M. Lucien Laprise, époux de dame Jeannette Morin.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Francine,

**DU 5 AU 11 FEVRIER  
SEMAINE NATIONALE  
DE L'ELECTRICITE**

L'électricité a remplacé "l'esclave de la lampe", du temps d'Aladin, pour nous fournir lumière, chaleur et force motrice. Mais, l'électricité peut aussi être un élément destructeur. Des fils électriques usés ou brisés, des appareils mal installés ou des charges trop lourdes sur les circuits risquent d'entraîner des incendies très graves.

Au cours du présent mois, la semaine qui est dédiée à l'électricité pourrait être une excellente occasion de faire une inspection complète des installations électriques de la cuisine et de la maison en général. Les conseils d'un électricien compétent pourraient peut-être prévenir un incendie désastreux.

Lisette, Michel, Colette, Jn-Pierre Martine, Sylvie, Bruno et Benoit.

Les funérailles eurent lieu lundi le 25 janvier à 10 heures en l'église St-Pierre de Montmagny et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

**MME ALFRED FORTIN**

A Montmagny est décédée le 26 janvier à l'âge de 96 ans et 10 mois dame Joséphine Dugal, épouse de feu Alfred Fortin.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: MM. Freddy et Edgar Fortin, M. et Mme Alexandre Fortin (Agnès Gaudreau), M. et Mme Maxime Bélanger (Joséphine), M. et Mme Camille Fortin (Claire Desjardins), M. et Mme Gérard Fortin (Jeannette Marquis), M. et Mme Joachim Desjardins (Alise), M. et Mme Oliva Fortin (Thérèse Tanguay).

Les funérailles eurent lieu vendredi le 29, à 10 heures en l'église de St-Apolline et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: la Maison Laurent Normand, Montmagny.

A toutes ces familles que le deuil afflige, nos plus sincères condoléances.

**RESPONSABILITES  
DU CHAUFFEUR  
D'AUTOBUS**

Les conducteurs d'autobus ont une responsabilité envers les passagers rappelle PRUDENTIA. Pour prendre ou laisser descendre les passagers, le conducteur de l'autobus doit s'approcher du trottoir ou du bord de la route et ne jamais arrêter son véhicule au centre de la rue ou du chemin. Il se doit d'avertir les passagers qui descendent de ne pas courir en avant de l'autobus pour traverser la rue ou le chemin. Si les chauffeurs d'autobus montraient plus de considération pour leurs passagers, il y aurait moins abus.

**LE JOUR  
DE LA CHANDELEUR**

Les français disent: "A la chandeleur, l'hiver meurt" ou reprend vigueur." Les gens de langue anglaise appellent le 2 février le jour de la marmotte. Si la marmotte, ce jour-là, voit son ombre par une belle journée ensoleillée, il y aura encore six semaines d'hiver. Dans certaines parties du Canada, ce sont d'autres animaux qui remplacent la marmotte comme prophète du temps qu'il fera à l'avenir, mais ces prédictions sont toujours en relation du retour du printemps. Cependant, l'hiver canadien peut contribuer à la bonne santé de ceux qui n'ont pas peur des promenades au grand air.

**ANDRE ASSELIN**

Arpenteur-Géomètre  
Bureau à Montmagny au  
Manoir des Erables,  
le mardi, de 2 à 5 h. p.m.  
Tél.: 248-0100  
Bureau à Lévis:  
60, Côte du Passage  
Tél.: 837-8250  
(charge renversée)

**Me Guy BERTRAND**

B.A., LL.L.  
Avocat-Procureur  
Edifice Banque Provinciale  
Montmagny, P.Q.  
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261  
Bureau à Montmagny  
Vendredi après-midi  
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389  
Rés. Québec - Tél.: 653-7452

Téléphone: 248-1072

**Robert DAVELUY,  
B.A., LL.L.,  
Avocat-Procureur  
Rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny  
(Edifice Allard)**

**YVES PARE**

Architecte  
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.  
- M.I.R.A.C. -  
Edifice Blanchet - Montmagny  
36, Du Dépôt - Tél.: 248-2610

**Marcel Ruelland  
DIRECTEUR DE  
FUNERAILLES**

Ambulance et corbillard  
CADILLAC  
SERVICE JOUR ET NUIT  
Tél.: 248-1363, De la Fabrique

**Laurent Normand  
Directeur de Funérailles**

SERVICE JOUR ET NUIT  
d'ambulance et corbillard  
Cadillac.  
26, St-Louis - Tél.: 248-0545  
MONTMAGNY

**Viateur CARON, Enr.**

- Pièces et accessoires d'automobiles.
- Distributeur Good Year.

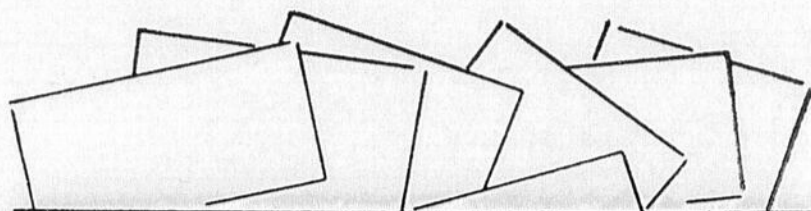
500, Trans-Canada,  
Téléphone: 248-2619  
Montmagny

**ROBERT DESPRES**

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet  
38, rue du Dépôt  
Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653



**CARTES D'AFFAIRES**

**"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."**

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.  
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.  
Raymond K'rouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.  
G. Beaubien, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.  
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.  
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.  
Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGRES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée  
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

**"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."**

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.  
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.  
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.  
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.  
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGRES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire  
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

**ASSURANCES**

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,  
Assurance sur la vie Responsabilités, Accident  
Jean-Marie PROULX HEBERT et PROULX

MONTMAGNY TEL.: 1001

**Mercier & Carrier**

AVOCATS-PROCEUREURS

63, de la Gare  
Tél.: 248-0194  
Montmagny

**Me Jules PARE, C.R.**

AVOCAT-PROCEUREUR

Edifice Banque Provinciale  
Rue St-Thomas,  
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

**Alex. Chouinard, C.R.**

— Avocat —

60 rue St-Louis  
Tél.: 248-2948  
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183

Rés.: 248-0147

**Denis GOBEIL, LL. L.**

AVOCAT

34, rue de la Gare  
Montmagny

Installations et réparations  
électriques  
Travail de tous genres  
en électricité

**ROGER PROULX  
ENT.-ELECTRICIEN**

87, rue Ste-Brigitte-Nord  
Tél.: 248-0970 Montmagny

**Gonzague BELANGER  
B. A. LL. L.  
NOTAIRE**

Tél. bur.: 248-2592  
Rés.: 248-1096  
32, rue St-Thomas  
Montmagny

107, 5ième Avenue  
LA POCATIERE

TEL.: 148

**MARCEL P. DUPUIS  
INGENIEUR-CONSEIL**

Charpentes: Bois - Acier - Béton  
Travaux Municipaux - Rapport - Estimé  
1057 Ave. des Erables TEL.: 523-5023  
QUEBEC 6

Jean-Paul CLOUTIER  
B.A., L.S.C.  
Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER  
B.A., LL.L.  
Notaire

**ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.**

Gaston CLOUTIER  
Industriel

Guy CLOUTIER  
Courtier d'assurances

# APPRENEZ L'ANGLAIS

## COURS D'ANGLAIS

FACILE ET ECONOMIQUE

pour tous nos lecteurs



Grâce à une entente avec l'Institut d'Enseignement par le Disque, votre journal "Le Peuple" publie chaque semaine une tranche de cours d'anglais à la portée de tous nos lecteurs.

Le texte de ce cours a été endisqué selon la méthode dite à voix multiples par Mme Michelle Tisseyre.

Leçon No 1 — S.P.T. 115

Salutations - Politesse  
Salutations - Politeness

Accepter _____	To accept,	Remerciements _____	Thanks,
Bonjour _____	Good morning,	Remercier _____	To thank,
	good day,	Respect _____	Respect,
Bonne humeur _____	Good humour,	Rester _____	To stay,
	good mood,	Se remettre _____	To recover,
Chez moi _____	My house,	Voir _____	To see,
Offre _____	Offer,		

— SUITE —

- |   |   |
|---|---|
| 35. Vous êtes trop aimable.<br>You are too kind.                                  | 40. Je voudrais pouvoir le faire.<br>I should like to be able to do so. |
| 36. Veuillez agréer tous mes remerciements.<br>Please accept my heartfelt thanks. | 41. J'aimerais mieux y aller.<br>I would rather go.                     |
| 37. Vous avez beaucoup de patience.<br>You have a great deal of patience.         | 42. Je dois partir de bonne heure.<br>I have to leave early.            |
| 38. Je vous félicite.<br>I congratulate you!                                      | 43. Au revoir, excusez-moi.<br>Good bye, excuse me.                     |
| 39. Acceptez-vous mon offre?<br>Do you accept my offer?                           | 44. Vos amis doivent-ils venir?<br>Are your friends supposed to come?   |
|   | 54. Oui, mais ils seront en retard.<br>Yes, but they will be late.      |

Nous sommes heureux de vous offrir gratuitement ces leçons. Cependant, si vous voulez faire une comparaison sur vos possibilités concernant une meilleure diction, procédez comme suit:

N'envoyez pas d'argent, mais seulement votre nom et votre adresse; vous recevrez un microsillon 33 1/3 r.p.m. contre \$0.50 que vous paierez seulement après réception de ce disque.

Prix et avantages spéciaux pour les écoles, hôpitaux, laboratoires de langues, entreprises, cercles ou oeuvres paroissiales, etc.

Ecrivez pour dépliants à Journal "Le Peuple", C.P. 128, Montmagny, P. Q.

# ANNONCES CLASSEES

**CARABINE A VENDRE** de marque "Savage" de calibre "22", organisée pour le tir à la cible, les mâres s'enlèvent pour la chasse et se replacent sans être de nouveau réajustées, à vendre, à prix d'aubaine. S'adresser à: **Maurice Blais, 6 rue St-Louis, Montmagny - Tél.: 248-1710.** L.P.

**MACHINISTE** à votre service pour réparations générales, fabrication de matrices (dies) et outils de précision. S'adresser à: **Laberge Machine Shop Enr., Tél.: 132, St-Jean Port-Joli.** L.P.

**A LOUER**, 2 ou 3 pièces chauffées éclairées et meublées, si désiré; chambre de bain; situées près de l'église St-Thomas; libres immédiatement; s'adresser à 3, rue St-Paul ou téléphoner à 248-0809. J.N.O.

**JITO DEMANDE UN BON VENDEUR POUR MONTMAGNY.** - Vendez produits de toilette, culinaires, médecines, domestiques. 45% commission - opportunité splendide de réaliser jusqu'à \$85.00 par semaine. Spéciaux économiques. \$25.00 requis. **JITO, Dépt. M., 5130 St-Hubert, Montréal.**

**CANOT A MOTEUR A VENDRE**, en fibre de verre et toit de toile, longueur de 16 pieds, aménagé d'un moteur électrique de 60 forces de marque Evenrude, équipé d'une conduite au volant et d'un réservoir d'essence de 20 gallons. N'a qu'une quinzaine d'heures de service. Vente pour cause de santé. S'adresser à 248-0716 ou 248-0533. L.P.

**PRENDRAIT PENSIONNAIRES**, de préférence des étudiants; chambre et repas à prix raisonnable; s'adresser à 248-1809. L.P.

**PIECES D'OR** - Acheterais pièces d'Or de tous les pays. Très bon prix. S'adresser à Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710. L.P.

**VIEILLES MONNAIES** - Acheterais ou échangerais vieilles monnaies Canadiennes, Terneuviennes ou Américaines pour compléter collection. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710. L.P.

**A LOUER**, 2 logements de 6 et 5 pièces, près de l'église de Cap St-Ignace. Libre le 1er mars et 1er avril. S'adresser à Yvon Bélanger, Tél.: 246-5688. J.N.O.

**CHAUFFERETTE DE TENTE** à l'alcool de bois, à vendre. S'adresser: Tél.: 248-3389. L.P.

**ATTENTION!!!** — Le magasin "Aux Plus Bas Prix" vous fait profiter de grands rabais sur sa marchandise d'hiver, pour laisser place aux nouveaux assortiments de coupons pour le printemps. Le magasin chez **Luc Normand, 6e Rue, Blvd St-Nicolas** est ouvert tous les soirs. Pour informations: Tél.: 248-1832.

### Rencontre...

(Suite de la page 2)  
scolaires et les besoins du territoire sont déjà établis au Ministère.

**INCERTITUDE**  
M. André Rousseau qui présidait, fit valoir l'urgence de mettre fin à la période d'incertitude dans laquelle nous vivons, au sujet de l'avenir des institutions indépendantes et du sort des enfants qui les fréquentent. Il insista pour que ce comité conjoint se forme incessamment et pour que les institutions indépendantes et le scorp intermédiaires, principalement les associations de parents, y soient représentés. Il est donc prévisible que l'on aura, bientôt, des nouvelles au sujet de l'Institut dans la région.



### FIER PAPA?

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

**René Adam**

Trois-Saumons P.Q.  
Tél.: 247-5624

**SUN LIFE DU CANADA  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCE-VIE**

Pour des résultats rapides  
Utilisez ce coupon

**BON**  
de Commande  
pour  
**ANNONCES  
CLASSEES**  
du journal

**"Le Peuple"**  
C.P. 428  
Montmagny, P.Q.

Ecrivez votre annonce ci-dessous

## PANNEAUX DECORATIFS



POUR  
FINITION DE SOUS-SOL  
OU SALLE DE JEUX

Faites-le dès maintenant

**EDOUARD GENDREAU ENR.**

— Bois — Matériaux de construction — Contreplaqué —

18, rue Louise, Montmagny.

Tél.: Bureau 248-0845

Ré.: 248-0276

Spécialités:  
Steak  
Spaghetti  
Hot Chicken  
Club Sandwich

**RESTAURANT**

**Bel Air**

M. Benoît Morin, prop.

"L'endroit pour bien manger"  
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



**BOUCHERIE — EPICERIE**

**MARTIN BELANGER**

Rue St-Ignace

Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

**JOS PROULX**

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

**JOS. PROULX**

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville  
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

Prix:  
5¢ par mot;  
minimum: \$1.00  
Répétitions  
Réduction: 50%;  
minimum: \$0.50

# EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ à Radio-Canada

## EGLANTINE

### ménagère du curé dans rue de l'Anse

Quand j'ai rencontré Juliette Huot, elle s'est exclamée: "Vous avez l'air original; on dirait que vous portez une bouteille d'alcool!" Profitant des ventes de janvier (je venais tout simple-



ment de m'acheter une grosse bougie à moitié prix. Cette exclamation nous a rappelés à toutes deux la "triste réalité" de la grève de la Régie des alcools! Car...

... En plus d'être une comédienne chevronnée, Juliette Huot est un cordo-bleu; le rhum et le kirsch, il va sans dire, pour elle ce sont des "ingrédients" précieux!

Présentement, Juliette Huot joue le rôle d'Eglantine, la ménagère du curé, dans le téléroman *Rue de l'Anse* que présente Radio-Canada tous les mardis à 8 heures du soir.

Dans la province de Québec, la ménagère du curé est un personnage bien connu et qui a même sa légende. C'est de notoriété publique que des personnes pratiquant le même métier prennent des allures, des attitudes qui les font se ressembler. Quand on a confié à Juliette le rôle d'Eglantine, il ne s'agissait pas de lui faire jouer un rôle de composition mais de faire rendre, de la façon la plus vraisemblable, un personnage que tous, un jour ou l'autre, nous avons rencontré.

Dans ce téléroman, Eglantine est la célibataire, dans la quarantaine, qui est un peu frustrée dans la vie. Pour elle, "son" curé, c'est presque "son" bien. Le presbytère devient "sa" maison. Quelle femme ne prend pas plaisir à astiquer un coin qui est bien à elle? A préparer un petit plat pour tel homme, fût-il curé? A deviner un cafard et à s'ingénier à le chasser? Il y a tout cela dans le cœur d'Eglantine. Peut-être à son insu.

Au cours de sa carrière, Juliette Huot (en mai dernier, elle a fêté son vingt-cinquième anniversaire de vie artistique) a joué beaucoup de rôles comiques. Le public la reconnaît à son sourire généreux, son rire communicatif, sa jovialité faite de ronds et de mots d'esprit. Un sens de l'humour bien développé lui facilite la riposte rapide. Aussi, il y a quelques mois, quelle ne fut pas la surprise de Juliette Huot de trouver, dans son courrier, une lettre d'un téléspectateur de *Rue de l'Anse* qui

lui écrivait: "Depuis que vous êtes devenue Eglantine, je ne vous aime plus. Vous êtes irritable, vous qui étiez si sympathique avant!" Juliette Huot campe si bien le personnage d'Eglantine que les téléspectateurs l'assimilent à son personnage!

Les épisodes de *Rue de l'Anse* ont été filmés l'été dernier, en Gaspésie. Juliette était ravie de retourner dans ce coin de pays qu'elle aime tout particulièrement. Dans la vie, Juliette Huot, nous confie aimer la mer, la cuisine, la lecture et la bonne compagnie.

Les dialogues de cette série sont écrits par Jovette Bernier. Juliette Huot parle avec plaisir de cet auteur qu'elle estime beaucoup.

—Vous savez, Jovette Bernier est née en Gaspésie, dans le village de Ste-Fabienne-sur-Mer. Les gens de là bas qui regardent *Rue de l'Anse* se reconnaissent facilement. La mer, qui fait partie de leur vie, revient souvent dans leur conversation. Pour parler de quelqu'un qui se met en colère, par exemple, on dira: houleux comme la mer.

Pour Juliette Huot qui, tout au cours de sa carrière, a joué à la télévision, au cabaret, à la radio et au théâtre, sa préférence va spontanément au théâtre. "La télévision, nous avoue-t-elle, limite le comédien. Il doit réduire ses gestes et limiter ses intonations de voix. La télévision, par le jeu de ses caméras, peut aussi réduire au minimum un rôle



La jeune comédienne Micheline Herbart qui tient le rôle de Chantal Mathon dans le téléroman de Réginald Boisvert, "Le Pain du Jour".

de premier plan tout comme elle peut faire l'inverse. Il n'y a que la scène pour permettre au

comédien de donner sa pleine mesure."

Une autre facette du caractère de Juliette Huot qui la rend si sympathique, c'est sa souplesse, sa facilité d'adaptation. Elle accepte facilement l'opinion du réalisateur et de ses camarades de travail.

Eglantine, ménagère fort appréciée de son curé, le restera-t-elle? J'ai l'impression que son caractère optimiste lui fait accepter la situation présente; mais n'espère-t-elle pas autre chose? Un cœur de ménagère doit bien battre, de temps en temps, à un rythme précipité? Dans le cœur d'Eglantine, il y a peut-être du feu sous la cendre.



EN CINERAMA — Depuis le mercredi, 27 janvier, en grande première à Cinérama à Montréal, on peut voir "Le Cirque", une super-production qui met en vedettes John Wayne, Claudia Cardinale, Rita Hayworth et une pléiade d'artistes de réputation internationale. Ci-dessus, la belle actrice italienne, Claudia Cardinale.



INTERET ET PRINCIPAL — Jacques Hébert anime l'émission "Intérêt et principal" tous les mardis soir à 10 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada. En compagnie de ses invités, il discute de certains aspects importants de la vie économique du Québec.

## Sport-Matin

à

## CKBM

Mardi et Jeudi  
7.30 a.m.

est un hommage de la

BRASSERIE  
MOLSON  
DU QUEBEC  
LTEE

### JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie  
est ma profession

Puis-je vous être utile?

**Ls-P. Fortin**  
C.P. 1033 Tél.: 248-2960  
Montmagny  
SUN LIFE DU CANADA

### Interviews de la semaine à TMOIGNAGE

Radiodiffusés sur les ondes de C.K.B.M., 1490 à votre cadran, tous les soirs à 7 h. 45.

LUNDI, 8 février:

Abbé André Lamoureux et  
Soeur Anne-Dominique  
"Comment présenter le Seigneur  
aux enfants?"

MARDI, 9 février:

Marcel Marcotte, S.J.  
Le mariage est-il un remède?

MERCREDI, 10 février:

Henri-M. Guindon, S.M.M.  
Nous sommes collaborateurs  
de Dieu

JEUDI, 11 février:

Jean Galot, S.J.  
Lourdes: cité des miracles

VENDREDI, 12 février:

Estelle Mauffette (Donalda)  
Bonjour aux malades

SAMEDI, 13 février:

Jean-Paul Labelle, S.J.  
Des parents nous épaulent  
magnifiquement

nous avons  
entendu dire

# le peuple

Jeudi,  
4 février  
page 9

• Que c'est l'ensemble de la Percussion de Paris qui donnera le prochain concert du centre local des Jeunesses Musicales. Ce concert à ne pas manquer a été fixé au mardi, 16 février, et sera présenté au Cinéma Taché:

• Que l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. inaugurera une nouvelle activité ce soir, avec la tenue de séance de pratique du "lancer à la mouche", séances qui se continueront les mardis soirs, à 8 h. à l'école St-Pie X, route Trans-Canada. Le comité formé à cette fin et qui se compose de MM. Rolland Simonneau, Georges Langlois, Georges Lemieux, Alphonse Bard et Jacques Gaumont, s'est assuré de la présence des experts du "Casting Club" de Québec, pour la soirée de mardi soir prochain.

• Que l'assemblée mensuelle du Cercle Elise Blouin des Filles d'Isabelle de Montmagny aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, lundi, le 8 février, à 8 h. p.m.

• Que pour sa part, le Cercle des Fermière tiendra également son assemblée mensuelle à l'Hôtel-de-Ville de Montmagny, mardi, le 9 février, à 2 h. p.m.

• Que l'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb, que l'on avait antérieurement fixée au jeudi, 11 février a été reportée au jeudi suivant, 18 février, à 8 h. p.m., afin de permettre aux membres de participer à la soirée d'adieu organisée à l'endroit de Mgr Fortier. Parmi les autres activités des Chevaliers, mentionnons une soirée avec l'orchestre des "Cha-Cha-Boum", samedi soir, et un déjeuner "aux beans", dimanche après la messe de 8 h. 15 a.m.

• Que la Chambre de Commerce de Montmagny a entrepris sa campagne de recrutement pour l'année 1965; le président, Me Denis Gobeil, croit que le bon travail accompli au cours de l'année 1964 sur la préparation du premier tome d'un Plan Directeur de Montmagny entraînera une adhésion massive et nécessaire à la Chambre pour continuer et accentuer ses efforts de promotion civique de notre milieu, objectif que s'est principalement fixé l'organisme depuis une année.

• Que l'hôtelier de Stoneham arrêté cette semaine aux approches de Berthier alors que le coffre arrière de son automobile contenait 10 caisses de "26 onces" du Nouveau-Brunswick, a écopé d'une amende de \$200, de la saisie des précieuses bouteilles achetées au coût de \$780, ainsi que des frais légaux de la poursuite; ce n'est qu'à la clémence du juge Jean-Paul Bérubé, auquel la loi laissait discrétion en la matière, si l'hôtelier a évité la saisie additionnelle de son véhicule.

• Que M. René Bernatchez, député de Lotbinière à l'Assemblée Législative, a été élu maire de St-Flavien. M. Bernatchez est agronome et fils de Montmagny.

• Qu'un Bal Travesti donné par les duchesses du Carnaval de Popularité des Filles d'Isabelle aura lieu samedi, le 13 février, à 9 h., à la salle des Chevaliers de Colomb de Montmagny. Le public en général y sera admis.

• Que dimanche, le 7 février, à 1 h. 45 p.m., il y aura une partie récréative (bingo), organisée au profit des loisirs de l'école St-Pie X. Tout le public est cordialement invité à se rendre à l'école St-Pie X pour passer une agréable après-midi, tout en gagnant de magnifiques prix.

## Restrictions du nouveau règlement de zonage

Certaines restrictions s'appliquent à la construction de résidences dans les zones industrielles ou à l'érection de commerces et industries dans les zones commerciales et industrielles que propose le nouveau règlement de zonage adopté par la construction d'un magasin d'alimentation à condition que les 2/3 des propriétaires résidant dans le développement concerné, comprenant au moins 50 propriétaires, auront signé une requête écrite, qui aura été soumise à l'inspecteur municipal avant l'émission du permis.

Dans les secteurs résidentiels, l'alignement des rues sera fixé à quinze pieds et on exigera des cours latérales de 6 pieds et 6 pouces ainsi qu'une cour arrière d'au moins 20 pieds de profondeur. La dimension minimum des terrains résidentiels sera 50 pieds par 85.

En ce qui concerne les zones commerciales, l'érection des résidences sera permise mais celle des commerces ne sera permise, dans les rues où la majorité des lots sont déjà occupés par des habitations résidentielles, qu'à condition qu'une requête soit préalablement signée par les 2/3 des résidents et propriétaires de cette rue et de ceux des lots adjacents de la rue voisine. Ces commerces devront respecter le caractère résidentiel de telle rue et se conformer à des plans d'architectes, si on en fait la demande.

Dans les zones industrielles, les constructions de résidences seront complètement prohibées là où il ne se trouve pas actuellement aucune habitation du genre.

Les commerces, tout aussi bien

que les industries, seront autorisées dans les rues des zones industrielles ou la majorité des lots sont déjà occupés par des habitations résidentielles, en autant qu'une requête approuvant le projet sera dûment signée par au moins les 2/3 des résidents ou propriétaires de cette rue et de ceux occupant les lots adjacents de la rue voisine et à condition additionnelle de conserver le caractère résidentiel de cette rue.

Dans tous les genres de constructions, soit résidences, commerces ou industries, la reconstruction ne sera permise après une démolition ou une destruction par le feu ou autrement, de plus de 50% de l'immeuble antérieur, à moins de rencontrer les normes prévues quant à la dimension minimum exigée pour les terrains concernés.

## Le Manoir Dupuis sera renoué

L'historique résidence qui a abrité la famille du seigneur Louis Couillard-Dupuis et qui remonterait aux environs de 1670, soit peu de temps après la venue du seigneur à Montmagny, vient d'être cédée par bail de location à la Société Historique locale de Montmagny-L'Islet.

Considérée comme la maison la plus ancienne de Montmagny, cette résidence, connue ici comme le Manoir Dupuis et situé à proximité du Pont Rivard, sera

entièrement rénovée au printemps par la Commission provinciale des Sites et Monuments Historiques, qui en a ainsi livré possession à la Société locale.

Dès que ces rénovations seront effectuées, on aménagerait le Manoir en studio de peinture, de céramique ou pour d'autres travaux artistiques à l'intention des adultes.

Certains des appartements seront convertis en salles d'expositions permanentes d'oeuvres artistiques tandis que d'autres serviront aux réunions de différents

mouvements de notre ville ou de la région, qui en feront demande. Ces améliorations seraient défrayées en partie par la Commission des Sites Historiques de la province et grâce à des souscriptions publiques.

Déclaré "maison historique" il y a environ deux ans, le Manoir Dupuis deviendrait un centre d'attraction aussi bien pour la population locale qui s'intéresse aux travaux artistiques que pour les milliers de touristes qui circulent sur la route Trans-Canada.

### CINEMA

#### TACHE

Fév. 5-6-7-8-9-10-11

BLONDE, BRUNE  
OU ROUSSE?

E. Presley J. O'Brien

#### LAFONTAINE

Fév. 3-4-5-6

LA NUIT  
DES TRAQUES

J. Mayniel S. Frey

aussi

LA FILLE  
DE HAMBOURG

D. Gélén H. Neff

Fév. 7-8-9

LES HEURES BREVES

S. Hayworth M. Craig

## Mort à la suite d'une chute accidentelle

Un hôtelier de Saint-Raphael, localité située à une quinzaine de milles à l'ouest de Montmagny, est décédé dimanche matin, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec, des suites d'une chute accidentelle dans l'escalier conduisant à la cave de son établissement.

La victime, M. Léandre Vallières, âgé de 34 ans, aurait apparemment culbuté dès les premières marches et se serait infligé de graves blessures à la nuque.

Cette tragédie s'est déroulée vers les 9 heures a.m., samedi matin. M. Vallière descendait au sous-sol de son établissement lorsqu'il a fait cette chute fatale. Son épouse et son beau-frère, M. Chamberland, ont entendu le bruit. Ils sont accourus pour trouver l'hôtelier inanimé sur le plancher de béton. Mandé sur les lieux, le Dr Falbot, d'Armagh, a ordonné le transport du blessé à l'hôpital. Conduit d'urgence à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le

blessé succombait au milieu de la matinée de dimanche.

La dépouille mortelle fut transférée à la morgue Lacasse de St-Gervais pendant la conduite de l'enquête habituelle de la Sûreté provinciale. En attendant l'enquête du coroner, qui n'a pas encore été fixée, on a autorisé la libération du corps de la victime.

### PSST!

Prix défiant toute concurrence

Importante firme montréalaise requiert  
Distributeurs ou Contracteurs

#### PRODUITS

"Clapboard", portes, fenêtres, auvents en aluminium.

DUSCO ENRG.  
Montréal Est, Qué.  
399 Courtemanche.



## A la Mode

Toujours en poil de chameau, un ensemble robe et manteau. Celui-ci tombe droit et comporte des manches en forme et une fermeture sous patte.

## Avez-vous pensé à cela ?

Pour retirer le surplus de gras de la soupe, mettez-y une feuille de laitue; le gras saturera la feuille que vous jetterez ensuite.

Si les citrons sont devenus durs, ne les jetez pas. Mettez-les dans l'eau bouillante et laissez-les ainsi 10 minutes. Puis retirez-les de l'eau.

Pour retirer l'excès de sel dans un potage, coupez-y une pomme de terre crue; laissez mijoter 10 minutes, puis jetez la pomme de terre... celle-ci sera imprégnée d'une bonne partie du sel.

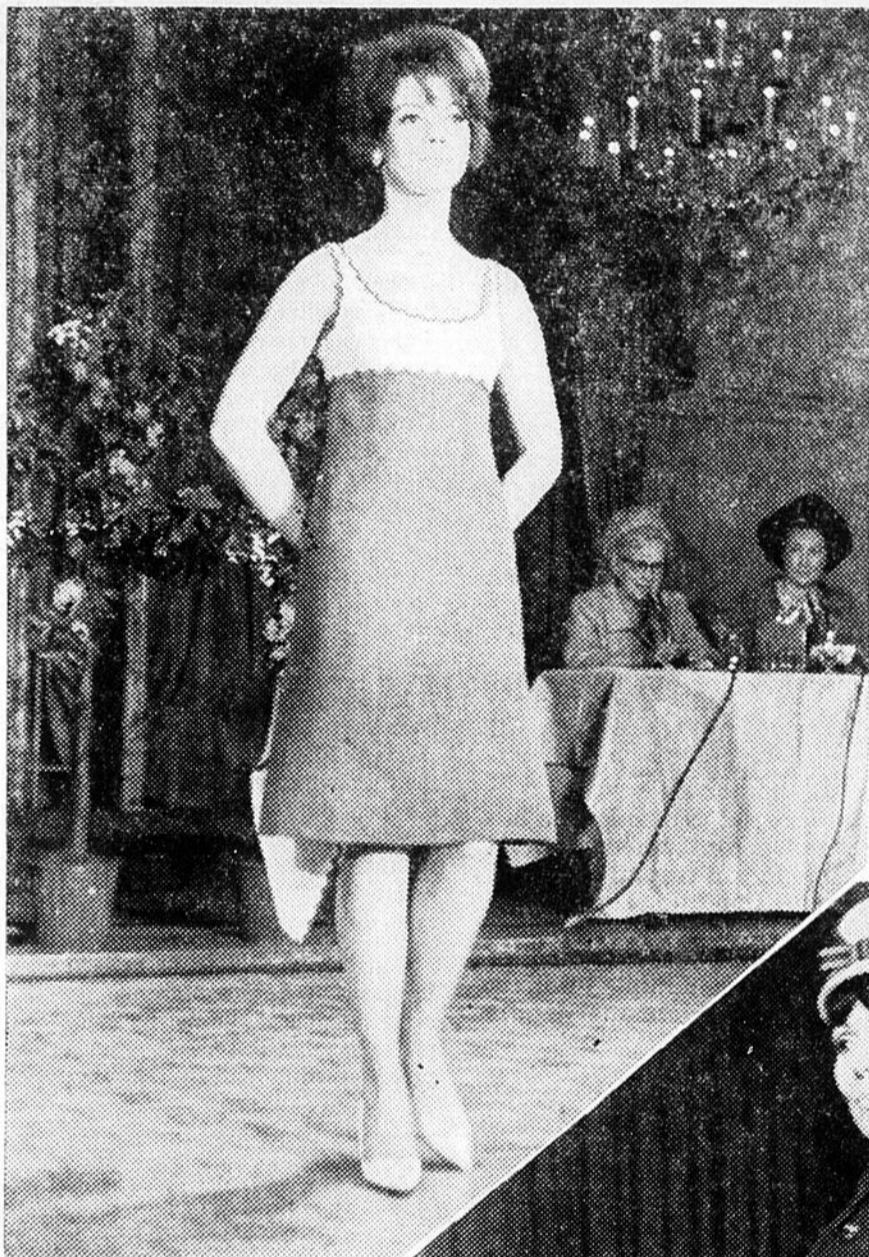
Placez les filets de poisson sur des feuilles de laitue avant de les poser dans la casserole pour cuisson. Ceci leur évitera de coller; puis, jetez les feuilles de laitue avant de servir.

Environ la moitié de la vita-

mine C contenue dans une boîte de petit pois est dans les légumes et l'autre dans le jus. Employez ce jus avec le bouillon Oxo, en potages, sauces ou comme liquide dans les mets à base de gélatine.

Vous trouverez les suggestions ci-dessus dans un nouveau livre contenant 100 recettes exquises de Oxo (Canada) Limited. Pour obtenir gratuitement ce livre de recettes, envoyez une carte postale à: Livre de Recettes, 600 University Avenue, Toronto. Il vous enverra, de délicieuses préparations hors d'oeuvre, de soupes satisfaisantes, de délicieuses préparations aux oeufs, de viandes et de poisson, de sauces diverses, de mets économiques au bœuf salé, de salades, de sandwiches et de brioches.

# La Mode



## Le ton-sur-ton

Joseph Ribkoff, Montréal: D'allure très jeune et très à la page, cette robe à corsage court est coupée dans un tissu à texture de toile. L'encolure profonde est soulignée de délicats festons. La jaquette courte illustre bien la nouvelle tendance du ton sur ton.



PÂTISSERIE? — Le mannequin Sandra Russel porte fièrement ce joli "bibli" de dentelle que sa créatrice, Simone Miman, a appelé pompeusement "Rabat-Lokoura", ce qui désigne une petite confiserie orientale.

## Le Marine demeure

Gordon Manufacturing, Montréal: Le style Jacques Heim se retrouve dans ce manteau d'allure jeune, en tissu marine à texture de toile. L'épaule suit la ligne naturelle; le dos est plissé et le devant muni d'un double boutonage.



# Les mathématiques rendues faciles

Depuis quelques années, il existe au Québec un enthousiasme grandissant pour l'emploi du matériel Cuisenaire dans l'apprentissage de l'arithmétique. Les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, qui furent les premières à obtenir des succès tangibles avec ce matériel, se préparent à faire un autre grand pas vers une forme plus moderne d'enseignement. Elles se proposent de ne plus enseigner seulement l'arithmétique, mais bien les mathématiques, c'est-à-dire que dès l'école primaire les enfants pourront étudier la logique, la théorie des ensembles, les transformations offines, la structure des groupes mathématiques, l'introduction aux algèbres, la géométrie et naturellement l'arithmétique traditionnelle.

Pour cela, elles se proposent d'ajouter au matériel Cuisenaire d'autres matériels, tels que les blocs logiques et les blocs multibases. De plus, en collaboration avec Education Nouvelle, le professeur Zoltan Paul Dienes fut invité à donner, à Sherbrooke, deux semaines de cours sur l'enseignement des mathématiques. Les quelque quarante pédagogues qui ont suivi ces cours avec intérêt, les mathématiciens et les psychologues des différentes universités du Québec, qui ont rencontré le professeur Dienes pour discuter de ses méthodes d'enseignement, furent surpris des résultats obtenus au bout des deux semaines dans les classes expérimentales. Nous pou-

vons dire que la preuve est faite qu'il est possible d'enseigner beaucoup de choses aux enfants, beaucoup plus qu'on n'en croyait auparavant.

Naturellement, ceci n'est qu'un début, mais tout de même ce début est prometteur si l'on considère le succès qu'a obtenu dans le passé cette communauté si dynamique.

Le professeur Zoltan Paul Dienes a donné à Sherbrooke deux semaines de cours où il a démontré, en travaillant avec des enfants de 1ère année, que ces jeunes frimousses peuvent faire des déductions logiques beaucoup plus compliquées qu'on ose-rait le croire. Quel moyen emploie-t-il? L'utilisation des blocs logiques. Le jeu de blocs logiques est une invention du professeur Dienes et comprend 48 pièces. Chaque pièce peut être caractérisée par sa grandeur, son épaisseur, sa couleur et sa forme. Il y a des grandes et des petites pièces, des minces et des épaisses, des carrés, des triangles, des losanges et des cercles. Ces pièces peuvent être rouges, bleues ou jaunes, il est clair qu'il y a 48 combinaisons possible de ces propriétés et chaque jeu comprend exactement une et une seule pièce de chacune de ces combinaisons.

Avec un jeu de blocs logiques, on peut tout de suite réaliser d'une façon concrète des ensembles, en donnant des combinaisons de propriétés données. Par exemple, on peut réaliser



LA LOGIQUE POUR LES ENFANTS — Les blocs logiques dont nous voyons l'utilisation ici servent à aider l'enfant à devenir conscient des déductions logiques qu'il peut faire ou devrait faire pour solutionner tel ou tel problème posé concrètement, à l'aide des blocs logiques. (Photo A. Hébert)

L'ensemble des "carrés rouges", ou des "triangles minces", etc. L'ensemble des "carrés rouges"

est l'intersection de l'ensemble des rouges avec l'ensemble des carrés. Ainsi la conjonction de

deux propriétés conduit immédiatement à la considération des intersections des ensembles.

## Changement du...

(Suite de la page 1)

vait l'ancien règlement.

### Zone résidentielles

Le deux zones résidentielles seront connues sous les mentions de R-1 et R-2.

La zone R-1 comprendra les terrains situés entre la limite ouest de la Ville, le fleuve St-Laurent, le bassin, la Rivière-du-Sud jusqu'à la rue Ste-Julie et delà, jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste; la ligne de délimitation suivra ensuite une parallèle tracée à 90 pieds à l'est des rues Ste-Marie et St-Magloire, jusqu'à la rue de l'Anse, puis se continuera en empruntant la ligne de division entre le développement Bernatchez et les terrains de la Commission scolaire, pour revenir aux limites ouest de la Ville en suivant le prolongement de la rue Morel, soit à 180 pieds au nord de la route Trans-Canada.

La zone R-2 comprendra le terrain situé entre la ligne est des lots originaires en bordure de la ligne est de la rue du Dépôt, la ligne sur des lots originaires en bordure de la rue St-Louis, jusqu'à la rue Ste-Julie, la Rivière-du-Sud et le terrain du Canadien National.

### Les 3 zones commerciales

Les zones commerciales se répartiront entre deux grandes zones, dont l'une englobera le centre de la ville et l'autre, toute la Paroisse St-Mathieu comprise dans les limites de la ville. La troisième constituera une enclave pour le centre sportif "Le Bûcheron".

### Zone C-1

Terrain situé à la limite ouest de la Ville de Montmagny, entre la ligne nord de la rue St-Jean-Baptiste et une parallèle située à 180 pieds au nord de la route Trans-Canada jusqu'à l'intersection de la ligne de division des lots 10 et 9 du cadastre, jusqu'à la rue de l'Anse, une parallèle tracée à 90 pieds à l'est de la rue St-Magloire,

une parallèle tracée à 90 pieds au nord-est de la rue Ste-Marie, la ligne sud de la rue St-Jean-Baptiste jusqu'à la rue Ste-Julie, la ligne ouest de la rue Ste-Julie et son prolongement sud-ouest, la Rivière du Sud, la ligne sud des lots originaires en bordure de la rue St-Louis au sud, la ligne est de la rue du Dépôt, le terrain du Canadien National, une parallèle tracée à 90 pieds à l'ouest de la rue du Dépôt jusqu'à la rue du Palais de Justice, la ligne sud de la rue du Palais de Justice jusqu'à la rue de la Cour, la ligne est de la rue de la Cour et St-Aldéric, la ligne nord de la rue St-Jean-Baptiste jusqu'à la limite ouest de la ville, point de départ.

### Zone C-2

Terrain situé entre la Rivière-du-Sud, la limite est de la Ville, la limite est et sud-est de la Ville, le terrain du Canadien National jusqu'à la Rivière-du-Sud, direction ouest.

### Restriction à la zone C-2

Aucun garage, poste d'essence, gare d'autobus ou autres constructions du même genre ne pourront être construits ou aménagés dans des bâtiments déjà existants dans le secteur situé entre la Rivière-du-Sud à une parallèle tracée au prolongement nord-ouest de la rue Ste-Anne, la rue Ste-Anne, une parallèle tracée à 315 pieds au sud de la rue St-Ignace jusqu'au Bras St-Nicolas.

### Zone C-3

Terrain situé entre la Rivière-du-Sud, la ligne sud de la rue Couillard et son prolongement, la ligne est de la rue Patton et son prolongement jusqu'à la Rivière-du-Sud.

### Les deux zones industrielles

Deux grande zones industrielles se partageront le reste de la ville.

### Zone R-1

Terrain situé entre la limite ouest de la Ville, le fleuve St-Laurent, le bassin, la Rivière-du-

## Saisie de dix caisses de 26 oz. du Nouveau-Brunswick

En procédant à sa vérification habituelle des automobiles, à l'entrée du village de Berthier, lundi soir, l'intuition de l'agent Venant D'Amours, du poste de la Sûreté Provinciale de Montmagny, a déjoué les perspectives brillantes dont se réjouissait à l'avance un hôtelier de Stoneham, qu'accompagnait deux dames.

En effet, l'agent D'Amours n'a

### SAVIEZ-VOUS QUE ?

Dans nos villes, les niveaux sonores mesurés en décibels (un chuchotement vaut environ 20 décibels) ont augmenté en moyenne d'un décibel par an au cours des 30 dernières années. Une des principales raisons de ce bruit croissant, note Sélection du Reader's Digest de février, c'est qu'à mesure que la population augmente, les machines se multiplient. On compte en moyenne dans une maison de banlieue une vingtaine de moteurs différents: de celui de la voiture, en passant par celui de l'aspirateur, jusqu'à celui de la tondeuse à gazon.

Sud, à un prolongement situé au sud-est de la rue Ste-Julie, jusqu'à une partie de la rue St-Jean-Baptiste à une parallèle tracée à 90 pieds à l'est de la rue St-Magloire, jusqu'à la rue de l'Anse, à la ligne de division des lots 9 et 10 du cadastre, à la rue Morel et son prolongement jusqu'à la limite ouest de la Ville. A distraire de cette étendue la zone C-3.

### Zone R-2

Terrain situé entre la ligne est des lots originaires en bordure de la ligne est de la rue du Dépôt, la ligne sud des lots originaires en bordure de la rue St-Louis au sud, jusqu'au prolongement sud-est de la rue Ste-Julie, la Rivière-du-Sud et le terrain du Canadien National.

pas restreint sa vérification habituelle aux seules lumières ou aux freins défectueux, mais a également procédé à l'inspection de la valise, en constatant que le coffre arrière collait vraiment trop au sol.

Surprise! Bien rangées dans la valise s'alignaient dix belles caisses de précieux "26 onces", tous bien marqués des scellés de la province du Nouveau-Brunswick.

Devant cette trop belle découverte, l'agent appréhenda le prévenu, qui n'a offert aucune résistance et qui doit comparaître devant le juge Jean-Paul Bérubé, mercredi matin, au Palais de Justice de Montmagny.

## Unité Sanitaire

### PRINCIPALES ACTIVITES

LUNDI, 8 février:

Inspections médicales scolaires.

MARDI, 9 février:

Hôpital: Clinique de BCG.

Inspections médicales scolaires.

MERCREDI, 10 février:

Inspections médicales scolaires.

JEUDI, 11 février:

Unité Sanitaire: 2 à 4 hres:

Cliniques de bébés.

Inspections médicales scolaires.

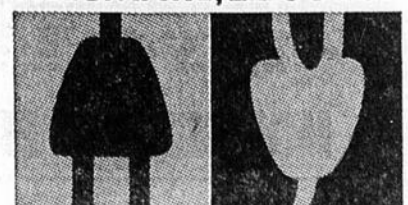
VENDREDI, 12 février:

Hôpital: Clinique de BCG.

Inspections médicales scolaires.

Dr A. Bélanger, m.h.

## L'ÉLECTRICITÉ, LE COEUR



### DE LA VIE MODERNE

### SEMAINE DE L'ÉLECTRICITÉ

### QUÉBEC

DU 7 AU 13 FÉVRIER 1965

## Aucun permis...

(suite de la page 1)

ne comportait qu'une seule mais importante résolution: l'avis public d'abrogation du règlement de zonage et du décret d'un nouveau règlement en ce domaine.

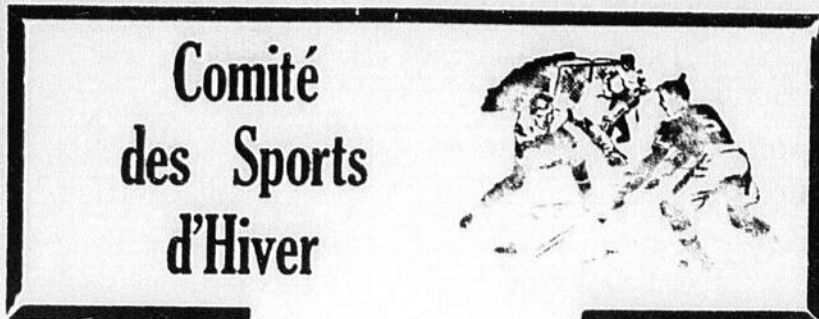
Cet avis se lisait comme suit: "Avis de motion es donné qu'à une assemblée subséquente, un règlement décrétant le zonage et la construction et abrogeant le règlement 148 et autres relatifs au zonage et à la construction, sera proposé." La résolution fut proposée par l'échevin Paul-René Caron et appuyée par l'échevin Paul-Arthur Morin.

"L'assemblée subséquente" se tenait vendredi soir, de 8 h. à 11 h. 45 p.m.; nous donnons ci-contre un compte-rendu de cette assemblée ou la ville adoptait le nouveau règlement de zonage après l'unique lecture des nouvelles procédures municipales et qui sera soumis à l'approbation des propriétaires habiles à voter, mardi, le 16 février, à l'occasion d'une assemblée publique, qui se tiendra de 7 à 10 h. p.m.

## Mme C....

(Suite de la page 1)

chez ceux qui y participaient. Il est bien entendu que pour profiter pleinement de cet enseignement les personnes intéressées doivent assister aux trois journées d'étude de cette clinique. Nous avons fixé des heures différentes à chaque jour justement dans le but de permettre à ceux qui ne pouvaient pas y assister le soir de suivre ces cours de matin ou l'après-midi. Un point à souligner c'est que ces cours sont gratuits.



## Comité des Sports d'Hiver

### LIGUE BANTAM Le 25 janvier

Pirates 3  
Volants 0

Les buts des gagnants furent enregistrés par Ray. Deschamps (Denis Boulet); Ray. Deschamps (Simon Gaudreau); Denis Boulay (André Marois).

Punitions: Pierre Caron, Roger Dubé, Pierre Boulay et Denis Boulay.

Le 27 janvier

L'Islet 4  
Montmagny 3

Les points du L'Islet furent marqués par J.M. Poitras (Denis Ouellet); Gilles Boulay (Benoit

Ouellet); M. J. Thibault (J.Guy Tondreau); J. Guy Tondreau (M. Chouinard. Ceux du Montmagny par D. Boulet (R. Boubbard); D. Boulet, seul; L. Têtu (D. Boulet et D. Létourneau).

Punitions: Denis Boulet et Patrice Pelletier.

Le 1er février

Volants 2  
Pirates 2

Les buts des Volants furent comptés par F. Corriveau, seul, Germain Boulet (Réal Brochu). Pour les Pirates, Simon Gaudreau (Ray. Vallée); Denis Boulet (Ray. Deschamps).

### LIGUE PEE-WEE Le 30 janvier

Indiens 3  
Loisirs 2

Pour les gagnants, les buts furent comptés par Bruno Marois (R. Caron); Bruno Marois, seul; Pierre Casault, seul. Pour les perdants: Gaëtan Jacques (Jules Gaudreau); Gaëtan Jacques (Gilbert Paradis).

Punition: D. Vézina.

Montmagny 1  
Lions 1

Le point des Lions fut enregistré par Serge Gaudreau assisté de Pierre Richard, tandis que celui du Montmagny fut compté par Gilbert Gagné avec l'aide de Michel Marois.

Le 31 janvier

Montmagny 4  
St-François 0

Les points furent marqués par H. Paradis (M. Marier); Gilbert Gagné (Gilbert Paradis); Michel Marier, seul et Richard Lavoie, seul également.

# L'équipe de l'Abattoir remporte le Marathon de Hockey

L'équipe de l'Abattoir s'approprie un autre trophée en triomphant au marathon disputé à l'Externat Classique de Montmagny.

L'A.P.M. du Boulevard St-Nicolas et le comité des loisirs de

l'Externat Classique de Montmagny sont heureux de remercier tous ceux qui ont grandement collaboré à la réussite de ce marathon de hockey et en particulier les dévoués organisateurs

qui se sont dépensés toute la journée pour que ce soit une réussite. Nous remercions très chaleureusement tous ceux qui sont venus encourager les participants de leur présence et de leur applaudissements. L'enthousiasme des quelque cinq cents personnes présentes a fait de cette journée un franc succès.

En quart de finale:

Abattoir Montmagny 3  
Externat Classique 1  
JOC Montmagny 3  
St-François 0  
Berthier 2  
Bassin Montmagny 1  
St-Pierre 2  
St-Jean Port-Joli 1

Semi-finale:

Abattoir 6  
J.O.C. 0  
Berthier 2  
St-Pierre 1

Finale:

Abattoir 5  
Berthier 0

L'Abattoir Montmagny est donc déclaré grand champion du marathon.

## Marathon de Hockey

C'est dimanche prochain, le 7 février, à Cap St-Ignace, au Terrain de l'O.T.J. que se déroulera un grand grand marathon de hockey qui mettra en lice huit équipes régionales.

Ces clubs essayeront de s'approprier le magnifique trophée en jeu, don de "Nettoyeur Montmagny", et les organisateurs de cette partie sportive vous invitent à venir les voir évoluer.

La première rencontre débute-

ra à 1 heure p.m.; les semi-finales et finale se disputeront après le souper, à 7 h. 30.

Ces rencontres donneront sûrement satisfaction aux amateurs présents.

Voici la liste des équipes participantes:

Tourville rencontrera les Artisans de St-Jean Port-Joli ou Ste-Anne de la Pocatière;

Cap St-Ignace fera face à St-Vallier;

L'Institut Technique de Lauzon bataillera avec le St-Pamphile;

Le St-Paul jouera contre le Beaumont.

## Saviez-vous que

Le pont Verrazano, qui enjambe l'entrée du port de New York, est ainsi appelé en l'honneur de Giovanni da Verrazano, navigateur voyageant pour le compte de la France, qui fut le premier Européen à jeter l'ancre dans ce port naturel il y a 440 ans. Sélection du Reader's Digest de février rapporte que ce pont gigantesque, qui a coûté \$325 millions, aura au début une capacité de 12 millions de véhicules par année sur son tablier supérieur à six voies. On prévoit une capacité maximum de 48 millions par an.

La plus grande "ville champignon" du continent africain, Abidjan, capitale de la Côte-d'Ivoire, est passée de 10,000 habitants avant la guerre à 300,000 âmes aujourd'hui. Considérée par certains comme la plus belle capitale d'Afrique noire, elle compte, selon Sélection du Reader's Digest de février, des gratte-ciel, une université, l'hôtel le plus luxueux de l'Afrique tropicale, de somptueuses villas, des magasins, des restaurants et surtout un luxueux palais présidentiel, qu'on a surnommé le "Versailles" de l'Afrique.

## Rénovation? Décoration?

Le temps de réaliser vos plans d'améliorations domiciliaires ne saurait être mieux choisi. Le service est excellent et les prix, plus abordables qu'en tout autre temps de l'année. Ne laissez pas un manque d'argent contrecarrer vos plans. Obtenez un prêt ménager HFC — jusqu'à \$2500. Faites le travail requis immédiatement; remplacez même appareils ménagers et meubles usés. Remboursez ensuite commodément. Consultez HFC immédiatement.

Renseignez-vous sur l'assurance-vie sur les prêts aux taux réduits de groupe.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel			
	36 mois	30 mois	24 mois	12 mois
\$100	\$ 3.12	\$ 3.75	\$ 4.38	\$ 5.01
550	17.33	20.73	24.13	27.53
750	23.63	28.50	34.25	39.38
1000	31.50	38.75	46.50	52.25
1600	50.88	58.81	69.11	79.52
2200	70.71	84.62	100.41	116.26
2500	80.12	96.52	114.05	131.93

Les paiements ci-dessus, comprennent capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

## HOUSEHOLD FINANCE HFC

MONTMAGNY  
13, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620  
(au-dessus du Magasin Légaré)

## Le coin du sportif



## Gagnants des concours annuels de chasse et pêche

L'attribution des trophées et prix aux gagnants des concours annuels de chasse et de pêche de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc., s'est déroulée dans l'enthousiasme et devant la salle comble habituelle, samedi dernier, au Centre Civique de Montmagny.

Onze autres pêcheurs ont reçu des prix et onze autres chasseurs ont également vu leurs efforts être récompensés.

A l'occasion de cette soirée, le Club provincial de Pêche Molson décernait une médaille d'argent à M. Georges-Henri Mercier pour prise d'un bar de plus de cinq livres et une mention honorable et un cinq dollars à M. Raymond Mathurin pour un bar de plus de 4 lb. Deux médailles de bronze ont également été remis à MM. Jacques Roy et Siméon Gaumont. Ces médailles ont été présentées par le représentant du Club de Pêche Molson, M. Germain Serve de Mont-réal.

### SECTION DE LA PECHE

Dans la section de la pêche, sept trophées ont été décernés aux membres qui se sont classés les premiers de chacune des sept espèces de poissons sujettes aux concours.

BAR: M. Georges-Henri Mercier, avec un bar de 5 lb et 6 oz.

TRUITE MOUCHETEE: Pierre Lemieux, avec 7 lb et 1 oz.

TRUITE GRISE: Jacques Roy avec 12 lb et 5 oz.

ACHIGAN: Fernand Gaudreau avec 1 lb.

DORE: Benoit Chabot avec 4 lb et 9 oz.

BROCHET: Robert Tardif avec 12 lb et 8 oz.

OUANANICHE: Antoine Carrier avec 3 lb et 13 oz.

Dix-huit autres gagnants se sont retirés des prix dans cette section.

### SECTION DE LA CHASSE

Au secteur de la chasse, quatre espèces étaient sujettes aux concours annuels, soit le renard, qui avait préséance cette année, la corneille, la marmotte et le raton-laveur.

RENARD: Conrad Létourneau avec 15.

CORNEILLE: Jean-Louis Julien avec 30.

MARMOTTE: Conrad Létourneau avec 102.

RATON-LAVEUR: Armand Pellerin avec 2.

Autres prix attribués  
M. Outre ces trophées et prix attribués aux gagnants des sec-

## Saviez-vous que...

A condition de ne pas perdre la tête, on peut échapper aux sables mouvants, ces effroyables pièges de la nature qu'on trouve en de nombreux points du globe. Selon Sélection du Reader's Digest de février, il est possible de flotter à leur surface aussi bien que sur l'eau, si l'on sait comment s'y prendre. Du fait qu'ils sont soumis aux lois qui régissent les liquides, tout corps qui s'y trouve plongé s'enfoncé jusqu'au moment où il a déplacé le volume de substance dont le poids est équivalent au sien; il se met alors à flotter, et cela d'autant plus facilement que les sables mouvants sont plus denses que l'eau.



La Commission du Service Civil de la Province de Québec demande

SECRETAIRE CLASSE 1 (\$3,300 - \$4,100)

Ministère de l'Industrie et du Commerce

POSTE DE MONTMAGNY

Réservé aux candidates qui résident dans le comté de Montmagny ou de l'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata.

FONCTIONS: Prendre et transcrire rapidement la dictée sur des sujets variés et souvent confidentiels. Rédiger ou préparer sur de simples notes de la correspondance ou des rapports impliquant assez souvent des recherches préalables d'ordre techniques. Assurer la classification et le classement des dossiers et de la documentation du délégué industriel régional. Répondre aux appels téléphoniques; recevoir les visiteurs, leur ménager des entrevues et fournir les renseignements demandés, s'il y a lieu. Exécuter toute autre fonction de même nature.

QUALITES REQUISES: Diplôme du cours secondaire; plusieurs années d'expérience comme sténographe, dont quelques-unes au niveau de sténosecrétaire; connaissance des méthodes et procédures de bureau; qualités personnelles appropriées.

Les candidates doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" et la faire parvenir à la Commission du Service Civil, 50, rue St-Joseph est, Québec, au plus tard le 12 février 1965. Mentionnez le concours 65-911.